



**La Beauce et son agriculture :
un terrain fertile pour
un développement durable**

**MÉMOIRE
présenté à la
Commission de l'agriculture,
des pêcheries, de l'énergie et
des ressources naturelles
(CAPERN)**

Août 2011

PRÉSENTATION

La Fédération de l'UPA de la Beauce regroupe les 4 023 producteurs et productrices agricoles de son territoire dans 23 associations et syndicats affiliés (voir territoire en annexe 1).

Sa mission est d'œuvrer à l'amélioration des conditions de vie des producteurs et productrices agricoles sur le plan économique, social et moral.

Les producteurs et productrices agricoles de la Beauce ont développé, avec les années, des secteurs de production dans une région renommée pour son dynamisme et son entrepreneurship.

L'agriculture beauceronne constitue aujourd'hui, par rapport à l'ensemble du Québec :

- 25,8 % des érablières;
- 19,2 % des entreprises de producteurs d'œufs de consommation;
- 18,5 % des fermes porcines;
- 8,8 % des fermes laitières;
- 8,5 % des fermes bovines,
- 8 % des fermes productrices de volailles;
- 5 % des entreprises impliquées dans la production de céréales.

INTRODUCTION

La Fédération de l'UPA de la Beauce remercie la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN) de lui donner l'opportunité de présenter le présent mémoire portant sur le Livre vert pour une politique bioalimentaire : donner le goût du Québec.

Les trois grandes orientations proposées dans la politique et les objectifs qui s'y rattachent mettent la table pour un bon débat sur ce projet de société qui s'articule autour de la création de richesse et du développement durable. Notre intervention portera sur la vision régionale du développement durable et sur les conditions à privilégier pour l'assurer.

De par son évolution, l'agriculture de la Beauce a su répondre, au fil des ans, au modèle de développement durable qui prend en compte les dimensions économique, sociale et environnementale. Aussi, le présent mémoire présente l'agriculture beauceronne sous ces trois aspects et propose des orientations en ce sens.

I- L'AGRICULTURE BEAUCERONNE : sa contribution à la création de richesse

L'activité agricole

Comme en témoigne le tableau ci-dessous, l'agriculture de notre région est diversifiée tout en étant principalement axée sur l'élevage. En plus des principales productions (lait, porc, bœuf, volaille, œufs, sirop), les productions maraîchères, de céréales, de petits fruits, de plantes ornementales, ovine, apicole et de grands gibiers sont également présentes sur le territoire.

Revenu annuel (en dollars) et nombre d'entreprises selon le type de production – année 2007

| MRC | Nouvelle-Beauce | | Les Etchemins | | Robert-Cliche | | Les Appalaches | | Beauce-Sartigan | | Bellechasse | | Le Granit | |
|--------------------------|--------------------|------------|-------------------|------------|-------------------|------------|-------------------|------------|-------------------|------------|--------------------|------------|-------------------|------------|
| | Revenu annuel | Nb ent. | Revenu annuel | Nb ent. | Revenu annuel | Nb ent. | Revenu annuel | Nb ent. | Revenu annuel | Nb ent. | Revenu annuel | Nb ent. | Revenu annuel | Nb ent. |
| Acériculture | 1 562 000 | 74 | 4 258 000 | 177 | 1 670 000 | 104 | 9 582 000 | 267 | 6 637 000 | 239 | 4 000 000 | 145 | 18 270 000 | 322 |
| Céréales et protéagineux | 4 990 000 | 33 | – | – | 62 000 | 3 | 178 000 | 3 | 114 000 | 5 | 1 863 000 | 37 | 220 000 | 4 |
| Horticulture | 1 965 000 | 24 | 995 000 | 3 | 508 000 | 4 | 3 830 000 | 20 | 2 066 000 | 16 | 6 730 000 | 30 | 3 470 000 | 23 |
| Avicole | 41 288 000 | 48 | – | 1 | 6 520 000 | 24 | 1 086 000 | 4 | 7 925 000 | 11 | 21 760 000 | 27 | – | 0 |
| Bovine | 36 044 000 | 101 | 3 013 000 | 42 | 5 511 000 | 95 | 9 449 000 | 144 | 5 948 000 | 116 | 14 797 000 | 136 | 3 853 000 | 59 |
| Laitière | 61 825 000 | 215 | 6 526 000 | 33 | 36 499 000 | 143 | 32 762 000 | 133 | 30 829 000 | 129 | 98 722 000 | 335 | 28 152 000 | 99 |
| Ovine | 648 000 | 7 | – | – | 154 000 | 6 | 452 000 | 10 | 191 000 | 8 | 294 000 | 9 | 557 000 | 7 |
| Porcine | 148 171 000 | 218 | 5 445 000 | 12 | 34 781 000 | 51 | 20 823 000 | 40 | 7 897 000 | 19 | 115 866 000 | 139 | 5 731 000 | 16 |
| Autres animaux | 89 000 | 4 | – | 1 | – | – | 1 419 000 | 4 | 109 000 | 7 | 2 139 000 | 11 | 2 390 000 | 10 |
| Autres revenus | 957 000 | 26 | 598 000 | 21 | 455 000 | 14 | 1 681 000 | 55 | 469 000 | 27 | 1 582 000 | 53 | 1 302 000 | 22 |
| Revenus secondaires | 75 923 000 | – | 5 206 000 | – | 10 931 000 | – | 8 931 000 | – | 8 856 000 | – | 38 011 000 | – | N/D | – |
| TOTAL | 373 462 000 | 750 | 26 455 000 | 290 | 97 091 000 | 444 | 90 193 000 | 680 | 71 041 000 | 577 | 305 764 000 | 922 | 63 945 000 | 562 |

Référence : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)
Directions régionales de la Chaudière-Appalaches et de l'Estrie

La présence de la forêt étant également importante, 85 % des 11 000 propriétaires sylvicoles, dont des producteurs agricoles, coupent du bois chaque année. Plusieurs y tirent un revenu d'appoint : la valeur des livraisons aux usines est de l'ordre de 40,5 millions de dollars annuellement. Les superficies faisant l'objet d'un plan d'aménagement forestier représentent 63 % de la forêt privée en région.

Plusieurs exploitations agricoles sont mixtes : lait/porc/céréales, lait/céréales/acériculture ou bœuf/acériculture/sylviculture.

Enfin, nous observons que la taille et la spécialisation des entreprises sont plus importantes au nord de la région, alors que l'acériculture et la sylviculture sont plus importantes dans le sud du territoire, bien que le modèle de gestion soit presque exclusivement familial à l'échelle du territoire.

L'économie générée

Par l'activité qu'ils génèrent, l'agriculture et le secteur bioalimentaire contribuent de façon importante à l'économie locale et régionale :

- un chiffre d'affaires représentant des ventes annuelles à la ferme de 1,03 milliard de dollars dans sept MRC (12 % du PIB de Chaudière-Appalaches);
- des investissements annuels de 160 millions de dollars en Chaudière-Appalaches;
- la création et la contribution à d'innombrables emplois directs (vétérinaires, services techniques, transport, abattoirs, laiteries, etc.) et indirects (financiers, fournitures, construction, etc.), ce qui représente 18 % de tous les emplois en Chaudière-Appalaches.

Le modèle d'agriculture, basé sur des entreprises familiales, permet d'augmenter les effets bénéfiques exercés à la grandeur du territoire sur le plan économique, celles-ci s'approvisionnant dans leur localité ou leur région. D'ailleurs, comme le démontre *l'Étude sur les retombées économiques de l'agriculture pour le Québec et ses régions*¹, l'économie de certains villages et la survie de commerces locaux sont souvent intimement liées au maintien des activités agricoles (voir annexe 2).

Aussi, une agriculture dynamique et bien présente sur le territoire génère très souvent une source intéressante de revenus fiscaux pour les municipalités. En prenant pour exemple la MRC Nouvelle-Beauce, une réduction des activités agricoles peut entraîner une baisse importante de la valeur des bâtiments d'élevage sur le rôle d'évaluation foncière et, par le fait même, une hausse importante du transfert fiscal vers les propriétaires résidentiels afin d'assurer les coûts des services municipaux (voir annexe 3).

Notre place sur les marchés

Il devient important d'assurer la pérennité du secteur agricole. Cela ne saurait être possible si l'on ne peut garantir des conditions favorables pour permettre aux exploitations agricoles de produire, de façon rentable, et d'offrir des produits qui répondent aux attentes des citoyens-consommateurs, sans compromettre la viabilité de celles-ci.

L'une de ces conditions essentielles consiste au maintien de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche. Même si certaines entreprises agricoles prennent en charge elles-mêmes la commercialisation de leurs produits, plusieurs voient de nombreux avantages à se regrouper pour :

¹ Retombées économiques de l'agriculture pour le Québec et ses régions, ÉcoRessources Consultants et ÉcoTech Consultants, 5 novembre 2009

- négocier collectivement les volumes et autres conditions de vente avec les transformateurs;
- faire la livraison de leurs produits;
- acheter la publicité;
- développer de nouveaux produits;
- consolider un système de traçabilité ou encore établir des normes de qualité et de salubrité.

Les productions tels le lait, le sirop d'érable, les œufs, la volaille... qui ont choisi d'utiliser le potentiel de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche en retirent aujourd'hui de nombreux bénéfices.

L'organisation collective de la mise en marché permet aux producteurs de mettre leurs ressources en commun et de se donner des outils pour suivre de près l'évolution du marché et améliorer leur revenu en provenance de celui-ci.

La mise en marché collective est également un outil performant pour les acheteurs et pour l'ensemble du secteur agroalimentaire. Elle permet un rapport qualité-prix optimal, un accès facilité à des volumes d'approvisionnement stables, un contrôle de qualité du produit et une rationalisation des frais de mise en marché, et cela, dans un contexte des plus transparents. En effet, les orientations des plans conjoints de mise en marché sont prises par l'assemblée des producteurs visés, mais tous les règlements sont soumis pour étude et approbation à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) qui est chargée de vérifier l'opinion des producteurs et de surveiller leur application en tenant compte de l'intérêt des consommateurs, des transformateurs et de la protection du public.

Il importe de maintenir, et même de renforcer les moyens et les outils collectifs que se sont donnés les producteurs et productrices agricoles pour mettre en marché leurs produits dans le contexte de mondialisation et de concentration des marchés.

Le phénomène de la concentration accroît la pression sur les transformateurs et les producteurs, ceux-ci se voyant imposer des conditions plus strictes (volume, régularité, qualité, valeur ajoutée, accès aux tablettes, etc.). La même dynamique se vit dans le secteur de la production. En effet, compte tenu de leur faible marge de manœuvre, les transformateurs négocient avec les agriculteurs des prix à la baisse assortis de conditions supplémentaires (volume, qualité, etc.). À cela s'ajoute le fait que les prix payés à la ferme sont relativement stables depuis 30 ans, alors que les coûts des intrants, eux, augmentent de façon constante.

Enfin, la concurrence entre producteurs, d'ici ou d'ailleurs, et le faible nombre d'acheteurs placent ces derniers en position de force lors de la négociation de l'achat de produits. De plus, la concurrence mondiale peut envahir notre marché avec un produit comparable ou de substitution fabriqué dans des conditions de travail peu enviables ou en ne respectant que peu de normes environnementales. Ces produits arrivent sur nos marchés souvent à un prix très inférieur faisant ainsi baisser la demande des produits d'ici, d'où l'importance que l'État assume un rôle de régulateur à la hauteur des attentes de sa population pour sa souveraineté alimentaire et une économie forte.

2- L'AGRICULTURE BEAUCERONNE : un milieu de vie actif

Un territoire occupé et partagé

Le modèle de propriété des entreprises agricoles observé dans la région, presque exclusivement familial, favorise une répartition des 4 023 producteurs et productrices agricoles sur le territoire de la Fédération de l'UPA de la Beauce et une occupation dynamique de celui-ci. En plus d'être à la base d'un secteur économique important, les producteurs et productrices agricoles et leur famille habitent le territoire et sont très actifs dans leur milieu.

Des personnes impliquées

Aussi, les agriculteurs et agricultrices étant des entrepreneurs et investisseurs dynamiques, ils représentent une force pour le développement de leur collectivité. Ils contribuent ainsi à stimuler la présence et la viabilité de services et commerces accessibles pour toute la communauté dans plusieurs villages ou municipalités. Le tissu socio-économique est très souvent intimement lié aux activités agricoles présentes sur le territoire. Comme le démontre l'étude menée par ÉcoRessources Consultants², la survie des derniers services d'un village (garage, épicerie, restaurant) est directement dépendante des activités agricoles, là où les autres activités économiques ont disparu (voir annexe 2).

L'UPA : une organisation présente dans la communauté

L'UPA regroupe, représente et défend les intérêts des producteurs et productrices agricoles et assume le rôle de porte-parole dans le milieu. Les représentants sont élus démocratiquement par leurs pairs. En tant qu'association accréditée par l'État, l'UPA a le mandat de représenter tous les agriculteurs et de négocier en leur nom, qu'ils soient membres ou non-membres. Par ailleurs, tous les types de producteurs et de fermes y ont leur place.

Nous profitons de l'occasion pour rappeler l'importance d'une accréditation unique dans le secteur agricole. Les producteurs sont nombreux alors que leurs interlocuteurs, qu'ils soient acheteurs, fournisseurs de biens ou de services ou même l'État, le sont beaucoup moins. Si l'accréditation unique permet de rééquilibrer les forces en présence, elle est également un outil de cohésion qui facilite la tâche à ceux qui travaillent ou transigent avec le monde agricole. Et dans une région comme la nôtre, lorsqu'on parle de développement régional ou d'aménagement du territoire, les occasions sont nombreuses :

- Tables de concertation, telles : VHR, faune, prévention, immigration;
- Demandes à portée collective pour l'utilisation du territoire - Article 59 / MRC;

² Retombées économiques de l'agriculture pour le Québec et ses régions, ÉcoRessources Consultants et ÉcoTech Consultants, 5 novembre 2009

- CLD;
- Conférence régionale des élus;
- Table agroalimentaire;
- Comités de bassins versants;
- Réseau agriconseils;
- Collectif de la formation agricole.

Leur rayonnement dans le milieu

Les revenus de taxes, générés pour la municipalité par l'évaluation des immeubles agricoles, permettent d'assurer des services municipaux et publics de meilleure qualité, plus diversifiés et bénéficiant à l'ensemble de la population des diverses localités sur le territoire.

Aussi, une agriculture dynamique et diversifiée constitue un atout pour bâtir une offre touristique plus grande en favorisant l'agrotourisme ou le tourisme rural (produits locaux, portes ouvertes, expositions, paysages intéressants et variés).

Enfin, les producteurs et productrices agricoles sont souvent mis à contribution individuellement pour favoriser la conservation du patrimoine naturel (bandes riveraines, milieux humides, paysages, milieux boisés), alors que toute la communauté peut en bénéficier.

3- L'AGRICULTURE BEAUCERONNE : un patrimoine à protéger

Un sol nourricier qui rapetisse d'année en année

Tout en partageant le territoire rural dans une approche de cohabitation harmonieuse avec d'autres usagers, le développement durable en agriculture ne pourra se faire sans d'abord s'assurer que la protection des sols agricoles pour l'agriculture soit priorisée, tant au niveau local, régional que provincial. Ceci est d'autant plus important dans le contexte où il est interdit, par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), dans la presque totalité de la région, de mettre en culture de nouvelles superficies, alors que les développements urbains ou autres usages, et parfois le reboisement, ne cessent d'empiéter sur les terres en culture. La vraie zone agricole rétrécit sans cesse.

Les superficies en culture ne représentent plus que 14,2 % du territoire alors qu'elles en constituaient 16,5 % en 1996, soit une perte nette de plus de 25 000 ha. Citons en exemple que plus de 40 hectares de terrains en culture ont été exclus de la zone agricole depuis le début de l'année 2011 dans la MRC Nouvelle-Beauce, un secteur où l'agriculture est pourtant très dynamique. Le tableau ci-dessous montre l'évolution des superficies en culture depuis 1951.

| Évolution des superficies en culture par rapport à l'ensemble du territoire | | | |
|--|------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| MRC | 1951 | 1996 | 2007 |
| Beauce-Sartigan | 64 100 ha 31,8 % | 26 500 ha 13,2 % | 21 718 ha 10,8 % |
| Les Appalaches | 57 800 ha 30,3 % | 31 900 ha 16,7 % | 26 061 ha 13,7 % |
| Les Etchemins | 31 500 ha 17,4 % | 8 900 ha 4,9 % | 6 421 ha 3,5 % |
| Robert-Cliche | 35 500 ha 42,8 % | 21 200 ha 26,6 % | 19 756 ha 23,8 % |
| Nouvelle-Beauce | 35 400 ha 39,3 % | 35 200 ha 39,1 % | 34 842 ha 38,7 % |
| Bellechasse | 54 800 ha 33,5 % | 46 600 ha 28,5 % | 43 945 ha 25 % |
| Le Granit | 24 700 ha* 9,9 % | 24 000 ha 8,8 % | 16 481 ha 6 % |
| TOTAL | 303 800 ha 25,7 % | 194 300 ha 16,4 % | 169 224 ha 14,2 % |

* Données de 1991 plutôt que 1951

Source : Recensement Canada et MAPAQ

La protection du territoire agricole doit donc demeurer un enjeu de société et la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles s'avère toujours nécessaire pour protéger les terres agricoles.

D'ailleurs, cette loi permet actuellement de prendre en compte les particularités des régions et des milieux, comme c'est le cas pour les demandes à portée collective (article 59) présentées par les MRC et autorisées d'un commun accord entre les milieux agricole, municipal et la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

Ainsi, dans la région, les représentants agricoles ont convenu d'ententes avec six MRC de la région. Les discussions s'amorcent pour la septième MRC afin de permettre la construction résidentielle, principalement dans les affectations agroforestières et forestières, et ainsi favoriser la mise en valeur agricole ou sylvicole de lots vacants et de superficies suffisantes pour éviter de déstructurer le milieu.

La planification du développement de la zone agricole, en concertation avec les intervenants municipaux, agricoles et socio-économiques, devrait, selon nous, être privilégiée afin d'optimiser l'utilisation du territoire tout en protégeant les terres agricoles. Pour ce faire, il n'est pas nécessaire de modifier la loi puisqu'elle peut répondre à cet objectif.

Environnement : des actions qui portent des fruits

Au même titre que les autres milieux, les pratiques agricoles ont évolué afin de mieux protéger l'environnement.

Tout particulièrement, depuis 15 ans, les producteurs et productrices agricoles de la Beauce et leurs représentants se sont engagés dans une approche agroenvironnementale en investissant et en multipliant les actions pour améliorer certaines pratiques et se doter d'outils adéquats à cette fin.

Individuellement, les producteurs et productrices agricoles ont :

- adhéré massivement aux clubs en agroenvironnement en Chaudière-Appalaches (1 680 exploitations en Chaudière-Appalaches);
- construit des structures d'entreposage des fumiers, faisant en sorte que les entreprises assujetties à la réglementation sont conformes. Ainsi, depuis 1999, plus de 1 400 fosses ont été construites pour des investissements de l'ordre de 70 millions de dollars;
- réalisé une fertilisation raisonnée de leurs cultures sur la base de plans agro-environnementaux de fertilisation;
- réduit l'utilisation d'engrais minéraux (+ de 30 %);
- identifié les puits d'eau potable en milieu rural (+ 1 600);
- protégé les bandes riveraines en bordure des cours d'eau;
- aménagé des aires d'abreuvement pour empêcher les animaux de boire dans les cours d'eau (+ de 1 000);
- utilisé rationnellement les pesticides, permettant ainsi de limiter les volumes utilisés (aujourd'hui, seulement 12 % des superficies cultivées sont traitées);
- réalisé des pratiques culturales limitant l'érosion des sols.

Collectivement, les producteurs et productrices agricoles et leurs représentants ont :

- mis en place les premiers clubs-conseils en agroenvironnement;
- mis en place un organisme de gestion des fumiers (FERTIOR);
- réalisé de nombreuses activités de formation et de sensibilisation;
- produit des documents de vulgarisation;
- participé aux conseils de bassins versants du territoire.

De plus, la Fédération de l'UPA de la Beauce a initié et contribué à divers travaux pour la protection de l'environnement, en collaboration avec divers organismes, et les conclusions de l'ensemble de ces travaux permettent de constater que les efforts consacrés par les producteurs et productrices agricoles de la région au cours des ans, pour adapter leurs pratiques agricoles afin de mieux protéger l'environnement, portent des fruits :

- étude sur la caractérisation des lisiers de porcs³
 - meilleure connaissance sur la valeur fertilisante réelle des lisiers

³ Caractérisation des volumes et des concentrations en éléments fertilisants des déjections animales liquides en Chaudière-Appalaches, IRDA, 27 février 2004

- étude sur la qualité des eaux souterraines de la basse et moyenne Chaudière⁴
 - la région bénéficie d'une eau souterraine de qualité pour laquelle les activités agricoles ne constituent pas une menace, même dans les secteurs agricoles plus intensifs
- récupération des plastiques agricoles sur le territoire de Saint-Georges, l'une des principales municipalités agricoles de la MRC Beauce-Sartigan
 - on évite l'enfouissement de plus de 20 tonnes par année dans un site d'enfouissement et ces plastiques sont reconditionnés pour d'autres usages (voir annexe 4)
- étude sur les effets de l'application des fumiers sur la teneur et la saturation des sols en phosphore dans Chaudière-Appalaches⁵
 - confirme que les recommandations de fertilisation sont adéquates en assurant l'équilibre des sols et en répondant aux besoins des plantes
- évaluation de l'efficacité énergétique des évaporateurs en production acéricole
 - permet de réduire la consommation de combustible et de biomasse

Enfin, il est à rappeler que la mise en marché collective constitue un outil supplémentaire en matière de développement durable et d'environnement parce qu'elle permet aux secteurs de production concernés de limiter leur empreinte environnementale; grâce à une organisation rationnelle du transport, on réduit la consommation d'énergie.

Pistes de réflexion

Tout en poursuivant leurs efforts et en tenant compte du contexte de concurrence des produits sur les marchés mondiaux, il serait difficilement envisageable d'exiger plus de la part des producteurs et productrices agricoles à ce chapitre, sans risquer de fragiliser davantage ce secteur d'activité économique.

À cet effet, il faudrait avoir un meilleur contrôle aux frontières afin de s'assurer que les produits agroalimentaires qui sont importés et offerts aux consommateurs d'ici soient assujettis aux mêmes exigences et réglementations environnementales. Il est donc clair qu'il y a lieu d'appliquer réciproquement les mêmes conditions aux produits importés qu'aux produits du Québec.

Aussi, les producteurs et productrices agricoles qui sont de plus en plus limités dans l'utilisation de leurs terrains (bandes riveraines, milieux humides, gel des superficies en culture) ne devraient pas être les seuls à assumer les coûts de ces restrictions.

⁴ Projet Eaux souterraines de la Chaudière, COBARIC, 2008

⁵ Étude sur les effets de l'application des fumiers sur la teneur et la saturation des sols en phosphore dans Chaudière-Appalaches, IRDA, 28 février 2011

CONCLUSION

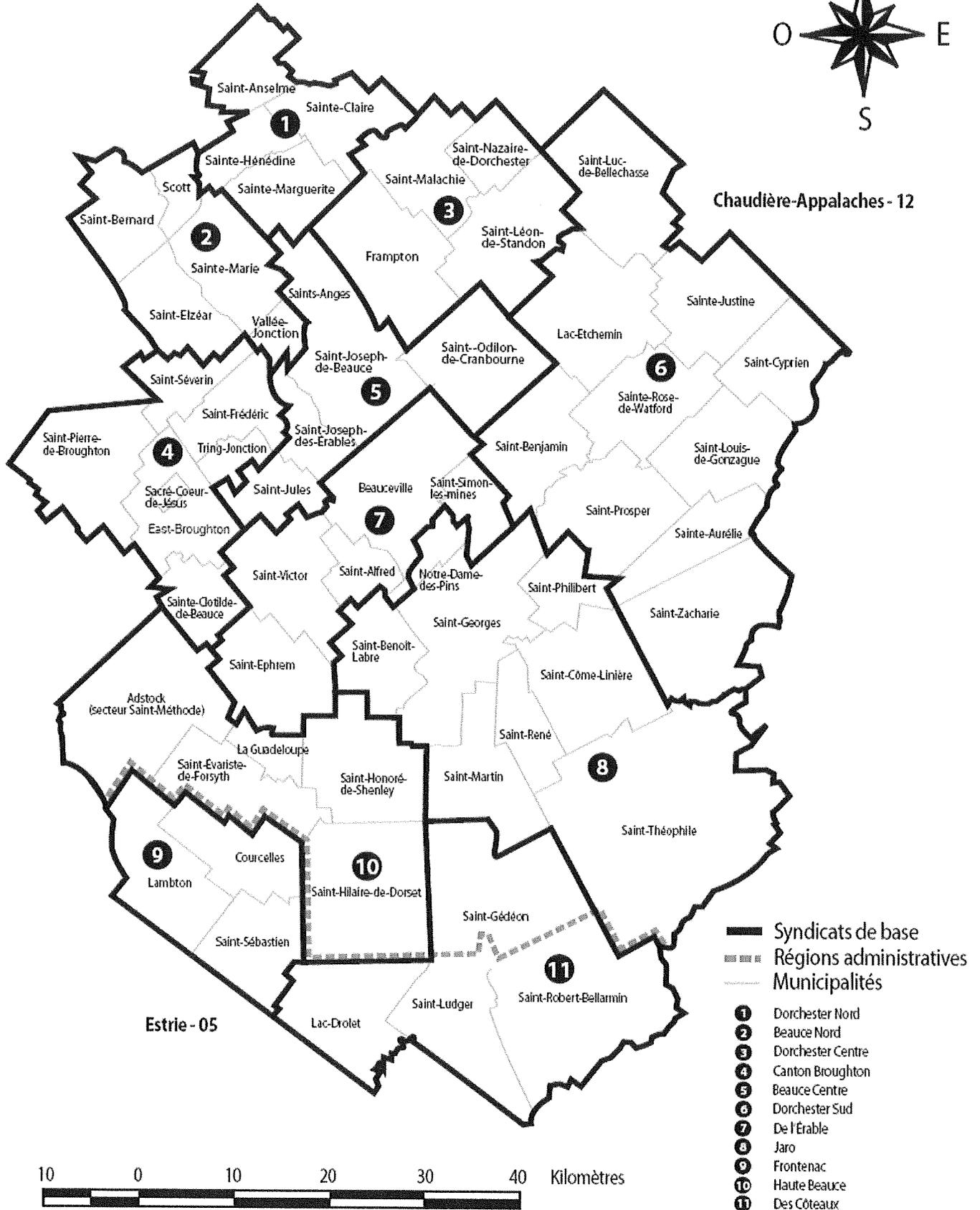
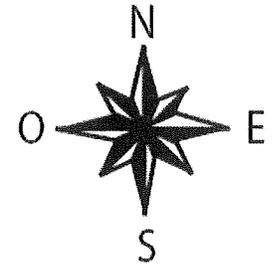
Comme organisation syndicale, l'Union des producteurs agricoles, ses membres et ses représentants en Beauce comme partout au Québec ont joué un rôle de premier plan dans le développement durable dans nos communautés. Les résultats sont concrets tant en matière de création de richesse, d'occupation dynamique du territoire que de protection de l'environnement.

Afin que l'agriculture puisse continuer de jouer un rôle de moteur économique et de facteur d'occupation dynamique du territoire dans les régions du Québec, il est important que la future politique agricole assure des conditions favorables à cet effet, entre autres :

- en maintenant les outils collectifs que la société québécoise a mis en place au cours des années. Ces outils permettent aux producteurs et productrices agricoles du Québec d'être regroupés et de représenter leurs intérêts avec la Loi sur les producteurs agricoles. Les producteurs et productrices agricoles peuvent aussi disposer d'un pouvoir de négociation avec la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche. Ces lois profitent tant à la société québécoise qu'aux producteurs et productrices agricoles, car elles favorisent l'équité, la cohésion et la cohérence;
- en confirmant le rôle nécessaire que doit continuer de jouer la Loi de protection du territoire et des activités agricoles pour protéger les sols agricoles et assurer une cohabitation harmonieuse dans nos territoires ruraux;
- en reconnaissant les efforts réalisés en agroenvironnement, par les producteurs et productrices agricoles, de sorte que les coûts soient partagés avec l'ensemble de la société et qu'ils ne constituent pas un facteur défavorisant la mise en marché de nos produits agricoles dans un contexte de mondialisation des marchés.

TERRITOIRE

Fédération de l'UPA de la Beauce





Retombées économiques de l'agriculture pour le Québec et ses régions

Rapport final

**Préparé pour :
L'Union des producteurs agricoles
(UPA)**

5 novembre 2009

Experts en économie de l'environnement et des ressources naturelles

825, rue Raoul-Jobin, Québec (Québec) Canada G1N 1S6
201-1097, rue St-Alexandre, Montréal (Québec) Canada H2Z 1P8
www.ecoressources.com · info@ecoressources.com

Équipe

| | |
|-------------------------------------|--|
| Rédaction, recherche et analyse | Maria Olar Louis-Samuel Jacques Jean Nolet Marcel LeBreton, EcoTech Consultants |
| Supervision scientifique et analyse | Maurice Doyon, Professeur, Université Laval |
| Relecture | Alexandra Pilarski |

Abréviations

AAC = Agriculture et Agroalimentaire Canada

ASRA = Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles

CECPA = Centre d'études sur les coûts de production en agriculture

CPTAQ = Commission de protection du territoire agricole

ETC = Équivalents temps-plein ou personnes-année

ISQ = Institut de la statistique du Québec

M\$ = Millions de \$

MAPAQ = Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

MAMROT = Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

MRC = Municipalité régionale de comté

PIB = Produit intérieur brut

PMC = Propension moyenne à consommer

Faits saillants

- En 2007, l'industrie bioalimentaire, qui inclut la distribution et la restauration, a contribué à l'économie du Québec à hauteur de 6 % du produit intérieur brut (PIB) avec 18,9 milliards de dollars de valeur ajoutée.
- En 2007, les activités de production et de transformation des produits agricoles ont généré 174 000 emplois directs, indirects et induits à l'échelle du Québec. La création de richesse provenant de ces secteurs (PIB) était de 13 milliards de dollars et les revenus directs de taxation pour le gouvernement du Québec s'élevaient à 2,2 milliards \$, alors que 1,7 milliards \$ s'ajoute pour le gouvernement fédéral et les municipalités.
- Près de 70 % des recettes monétaires des producteurs québécois proviennent de la vente aux transformateurs québécois. Dans les autres provinces, ce pourcentage est de 27 %.
- Parmi l'ensemble des activités du secteur primaire, les investissements en agriculture figurent parmi ceux qui engendrent le plus de retombées économiques.
- L'industrie bioalimentaire est particulièrement importante en régions. Elle contribue à 12-13 % du PIB régional de Gaspésie-Île-de-la-Madeleine, du Centre-du-Québec et de la Chaudière-Appalaches et à 17-28 % des emplois de ces régions.
- L'impact économique des productions agricoles non-dominantes (bœuf, agneau, petites céréales) est aussi important pour l'Abitibi-Témiscamingue et pour le Bas-Saint-Laurent que le Port de Montréal pour la région du grand Montréal.
- En termes d'importance pour la région, un emploi créé au Bas-Saint-Laurent est équivalent à la création de 22 emplois à Montréal et un emploi créé en Abitibi-Témiscamingue correspond à 30 emplois à Montréal.
- L'étude de cas montre que le village Saint-Isidore-de-Clifton (en Estrie) est présentement au point de rupture. L'activité économique ainsi que le tissu social du village pourraient se dégrader rapidement suite à un choc économique occasionné par une baisse du soutien à l'agriculture.
- Le Québec compte plus de 600 villages dans les régions fortement agricoles du Québec. Par conséquent, une réduction du soutien de l'état à l'agriculture est susceptible d'affecter plusieurs villages au Québec.

Sommaire exécutif

Dans un contexte où le gouvernement, à la fois, tient un discours visant l'occupation dynamique des territoires, envisage une refonte des programmes de soutien à l'agriculture et travaille à la définition d'une nouvelle politique agricole, il semble opportun de mieux caractériser la dynamique économique de l'industrie bioalimentaire québécoise à l'échelle de la province, de la région et du village. En effet, suite à la Commission parlementaire sur l'avenir de l'agriculture québécoise, à la publication du rapport Pronovost et à la publication du rapport Saint-Pierre, une large réflexion est en cours sur la forme et l'ampleur du soutien à l'agriculture québécoise. Certaines des solutions identifiées pourraient avoir pour conséquence la réduction, de façon importante, du soutien à certaines productions dites non-dominantes, telles les productions bovines et ovines. Or, l'importance économique de ces productions est peu documentée, notamment à l'échelle de la région et du village.

C'est dans ce contexte que l'UPA a mandaté ÉcoRessources Consultants pour mesurer et qualifier les retombées économiques de l'agriculture sur l'économie québécoise, en se concentrant particulièrement sur les productions non-dominantes.

Notre étude indique qu'au Québec, l'industrie bioalimentaire, comprenant les six secteurs suivants : agriculture, pêches commerciales, transformation des aliments, boisson et tabac, commerce de gros de ces produits, commerce de détail alimentaire ainsi que la restauration, a contribué à l'économie du Québec à hauteur de 6 % du produit intérieur brut (PIB) en 2007, avec 18,9 milliards de dollars de valeur ajoutée. De ce total, 16 % provenaient de l'agriculture et les pêches et 31 % de la transformation des aliments.

Les activités de production et de transformation des produits agricoles ont des répercussions importantes sur l'économie du Québec. En 2007, elles généraient un total de 174 285 emplois directs, indirects et induits à l'échelle du Québec. La création de richesse directe, indirecte et induite, provenant de ces secteurs (PIB), était de 13 milliards de dollars.

Par ailleurs, la production et la transformation agricoles génèrent 3,9 milliards de dollars de revenus de taxation et de parafiscalité¹, dont 2,8 milliards sont attribués au secteur de la transformation et le reste, 1,1 milliard au secteur de la production. Si on déduit les subventions dont cette industrie bénéficie (0,9 milliard de dollars) on arrive à une contribution nette de ces secteurs vers les coffres publics de presque 3 milliards de dollars. Le gouvernement du Québec est le plus important bénéficiaire de ces revenus (2,2 milliards de dollars), suivi par le gouvernement fédéral (1,4 milliard de dollars) et les municipalités (319 millions de dollars).

¹ La parafiscalité représente l'ensemble de prélèvements obligatoires affectés au financement de dépenses spécifiques. Les cotisations sociales représentent un bon exemple : elles financent directement la protection sociale (Dictionnaire de sciences économiques et sociales, Debeul *et al.*).

Pour l'ensemble de l'économie québécoise, la production et la transformation agricoles ne sont pas négligeables lorsque mis en perspective, même si ces secteurs représentent 3% ou moins du PIB et des emplois directs. Ainsi, seulement au niveau des emplois directs, le secteur de la production et de la transformation agroalimentaire surpasse l'industrie forestière, ainsi que celle des mines et de l'aérospatial.

Il est en outre intéressant d'analyser l'impact de chocs comparatifs dans différents secteurs d'activités économiques pour voir où se situe le secteur agroalimentaire par rapport aux autres secteurs de l'économie. À cet égard, il semble que l'agriculture génère plus d'emplois pour le même montant investi que l'industrie de la construction, l'industrie forestière, les finances ou les assurances. Par exemple, pour un investissement de 100 millions de dollars (M\$), le secteur agricole crée 1 042,3 emplois exprimés en personnes-année, tandis que l'industrie de la construction en crée 845,7; l'industrie forestière 870,6 et les finances et les assurances 591,7.

L'analyse des données permet de constater qu'en général, au Québec, le secteur des services produit plus d'emplois et de valeur ajoutée que le secteur primaire. Toutefois, parmi l'ensemble des activités du secteur primaire, les investissements en agriculture figurent parmi ceux qui engendrent le plus de retombées économiques.

Par ailleurs, la contribution de l'industrie bioalimentaire à l'activité économique des régions varie de façon importante. Dans plusieurs régions telles que la Gaspésie-Île-de-la-Madeleine, le Centre-du-Québec ou Chaudière-Appalaches, l'industrie bioalimentaire contribue à des niveaux aussi élevés que 12-13 % au PIB régional. Plusieurs autres régions sont aussi au-dessus de la moyenne, avec des contributions allant de 7 à 10 % : la Montérégie, les Laurentides, la Lanaudière, l'Estrie et le Bas-Saint-Laurent. Les régions les moins dépendantes du secteur bioalimentaire en termes de PIB sont Québec, Montréal, l'Outaouais, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord et le Nord-du-Québec (entre 4 et 5 %).

Les productions sous gestion de l'offre ainsi que la production porcine, celle du maïs et du soya occupent une importante part de l'agriculture québécoise. Par conséquent, la part des autres productions dites non-dominantes telles la production bovine et ovine, peut sembler marginale, notamment à l'échelle du Québec. Toutefois, ces productions non-dominantes se concentrent en régions, d'où la question de l'importance régionale de ces productions agricoles à l'échelle régionale ou rurale.

L'analyse de l'impact économique des productions de bœuf et de petites céréales en Abitibi-Témiscamingue d'une part, d'agneau et de petites céréales dans le Bas-Saint-Laurent d'autre part, est, à cet égard, très révélatrice. On constate ainsi que les productions non-dominantes de l'Abitibi-Témiscamingue créent un total de 1 503 emplois au Québec d'une façon directe, indirecte ou induite et celles du Bas-Saint-Laurent en créent 1 300.

Les emplois créés à l'intérieur de chaque région par les productions non-dominantes retenues s'élèvent à 964 en Abitibi-Témiscamingue et à 892 au Bas-Saint-Laurent. En termes relatifs, ils représentent 1,41 % des emplois de l'Abitibi-Témiscamingue et

0,95 % des emplois du Bas-Saint-Laurent. Ces chiffres sont petits mais ils sont toutefois très significatifs lorsqu'on les compare avec les impacts régionaux relatif d'autres industries jugées importantes par la population québécoise et ses élus.

Ainsi, au chapitre des emplois, la production d'agneau et de petites céréales dans le Bas-Saint-Laurent est tout aussi importante pour la région que le Port de Montréal pour le grand Montréal, alors que la production de bœuf et de petites céréales en Abitibi-Témiscamingue surpasse l'importance de ce même port en termes relatifs. Plus précisément, tandis que le secteur de l'agneau et des petites céréales génèrent 0,86 % des emplois du Bas-Saint-Laurent, le Port de Montréal crée 0,89 % des emplois du grand Montréal. Dans le cas de l'Abitibi-Témiscamingue, la création d'emplois par les productions non-dominantes est encore plus importante : 1,44 % des emplois de la région sont créés, directement ou indirectement, par ces secteurs. Suivant cette logique de comparaison régionale, un emploi créé au Bas-Saint-Laurent est équivalent à 22 emplois à Montréal et un emploi en Abitibi-Témiscamingue correspond à 30 emplois à Montréal.

De plus, si on considère la moins grande variété des industries présentes en régions, on comprend que remplacer un emploi en régions est possiblement plus difficile qu'à Montréal. Il est probable qu'une personne qui perd son travail dans les régions non-métropolitaines en trouve plus difficilement un autre dans la même région, qu'une personne vivant dans le grand Montréal. Par conséquent, la création d'emplois en régions mériterait d'être davantage valorisée que dans les grandes villes.

Quant aux revenus de taxation, les productions non-dominantes du Bas-Saint-Laurent génèrent 24 M\$ pour le gouvernement du Québec, le gouvernement fédéral et les municipalités et celles de l'Abitibi-Témiscamingue 24,3 M\$. Si on déduit les subventions versées aux producteurs, les revenus nets du gouvernement du Québec associés à la présence des productions non-dominantes dans ces régions baissent respectivement à 12,5 M\$ et 5 M\$.

On constate donc que les retombées économiques du secteur agroalimentaire sont plus importantes au niveau régional. En effet, plus l'analyse est géographiquement désagrégée, plus l'impact de l'agroalimentaire apparaît important pour plusieurs régions de la province. Toutefois, comme les mesures de retombées économiques traditionnelles, telles le PIB et la fiscalité, ne donnent qu'un portrait partiel de l'importance d'une activité économique, des études de cas complètent notre analyse. Nos études de cas fournissent des éléments qualitatifs que les indicateurs quantitatifs peuvent difficilement relever. Deux villages du Québec ont été ciblés, soit un village en relative santé dans une région agricole qui peine (Saint-Gabriel-de-Rimouski dans la région du Bas-Saint-Laurent) et un village qui peine dans une région agricole prospère (Saint-Isidore-de-Clifton en Estrie).

Notre approche a consisté à rencontrer les acteurs des villages, soit le maire, le directeur d'école ou le commissaire, des propriétaires de commerces et des producteurs, principalement des productions visées par notre analyse. Notre objectif était, dans un premier temps, de déterminer l'importance des producteurs visés au

niveau économique et au niveau des services dans chacun des villages. Notre deuxième objectif était de qualifier l'impact d'un choc de revenu équivalent à une réduction de 30 %-50 % des paiements nets du programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA). Finalement, nous avons demandé aux intervenants quelles étaient leurs attentes quant aux impacts du choc de revenu précédemment discuté sur la vie économique et le tissu social du village, ces deux variables étant intimement liées. Le cas de Saint-Isidore-de-Clifton est éloquent, ce petit village situé dans une région agricole dynamique était autrefois prospère et dominé par la production laitière. Aujourd'hui, le portrait est toutefois différent.

Saint-Isidore-de-Clifton est situé à la frontière du New Hampshire, à 45 minutes de route de la ville de Sherbrooke, dans la municipalité régionale de comté (MRC) du Haut-Saint-François en Estrie. Selon le recensement de 2006, la municipalité compte près de 800 habitants.

Le village regroupe les entreprises et services suivants :

- Trois garages de mécanique;
- Un restaurant et une cantine (ouverte seulement les fins de semaines);
- Une coopérative offrant des intrants agricoles, des matériaux de construction et un poste à essence;
- Une caisse populaire;
- Deux maisons d'hébergement;
- Deux habitations à loyer modique;
- Une petite bibliothèque;
- Un dépanneur et poste à essence.

Jusqu'à tout récemment, deux scieries employaient plus de 50 personnes du village et des environs. Il s'agissait, de loin, des deux plus gros employeurs de la région immédiate. Les deux scieries ont toutefois cessé leurs activités et les périodes d'assurance-emploi des anciens salariés venaient tout juste d'arriver à échéance lors de notre visite en septembre 2009. Il y a quelques années, le magasin général a aussi fermé ses portes définitivement. Il regroupait entre autres les activités d'épicerie, de magasin à rayons et d'abattoir/boucherie.

Depuis la fermeture des scieries, l'agriculture est devenue le secteur qui emploie le plus de citoyens au village. À l'intérieur des limites du village, on compte les productions agricoles suivantes : 15 entreprises en production de bovins de boucherie (un finisseur d'environ 1 000 têtes, mais surtout des entreprises vache-veau, généralement d'anciennes entreprises de productions laitières ayant vendu leur quota; certaines comptent plus de 100 vaches en inventaire), trois en production laitière, une en productions maraichères et deux entreprises ovines. Plusieurs de ces entreprises – et d'autres – opèrent une érablière ou font des cultures commerciales, mais aucune n'est spécialisée dans l'une ou l'autre de ces productions. Les productions non-dominantes dominent donc le paysage agricole de Saint-Isidore.

Notre enquête nous a révélé à quel point les entreprises agricoles étaient centrales dans l'activité économique du village de Saint-Isidore-de-Clifton. Tout d'abord, la

plupart des entreprises agricoles sont des clients de la coopérative agricole du village pour leurs achats réguliers d'intrants agricoles, ainsi que lors de projets de rénovation ou d'agrandissement de bâtiments. Ensuite, ces entreprises agricoles reçoivent la visite, chaque semaine, de représentants de toutes sortes (savons, techniciens agricoles, livreurs, etc.), créant un achalandage pour les commerces du village.

Historiquement, dans cette région, les producteurs pouvaient s'appuyer sur la forêt pour passer à travers les cycles baissiers agricoles. Par exemple, lors de mauvaises années en agriculture (caractérisées par de faibles prix ou rendements, des maladies ou autres), les producteurs avaient l'habitude de vendre davantage de bois. Or, l'effondrement actuel du marché du bois augmente grandement leur vulnérabilité au contexte actuel de faible prix, notamment pour le bœuf.

Sur la base des témoignages recueillis auprès des différents intervenants rencontrés, il est estimé qu'environ sept producteurs sur les 17 entreprises de productions non-dominantes (15 bœufs et 2 agneaux) cesseraient leurs activités si un choc de revenu équivalent à une réduction des versements nets de l'ASRA de l'ordre de 30 % à 50 % dans les productions ovines, bovines et de petites céréales se produisait.

En discutant avec les commerçants et responsables de services publics de Saint-Isidore, la dynamique de l'impact de la fermeture de quelques entreprises agricoles est rapidement apparue. Les intervenants rencontrés un à un sont unanimes quant au scénario. Ces fermetures enclencheraient une réaction en chaîne néfaste qui pourrait mener, selon plusieurs, à une forte dégradation de l'activité économique et de la qualité de vie du village. Le terme employé par plusieurs étant la « *fermeture du village* ».

En effet, la coopérative est à la limite de la rentabilité et une diminution du volume de vente équivalente à la perte de sept entreprises forcerait sa fermeture. La diminution d'activité économique entraînerait alors la fermeture du dépanneur, possiblement celle d'un garage de réparation mécanique et du restaurant du village. Les conséquences de ces fermetures feraient diminuer les revenus fonciers de la municipalité qui devrait, à son tour, réduire ses services et le nombre d'employés. Il en résulte une perte importante de la qualité de vie, favorisant le départ de certains citoyens vers la ville et contribuant davantage au cycle de désertification économique et sociale du village.

Aujourd'hui, en septembre 2009, Saint-Isidore-de-Clifton est au point de rupture. En d'autres termes, le village possède peu de marge de manœuvre et l'activité économique ainsi que le tissu social du village pourraient se dégrader rapidement suite à un choc économique additionnel, même marginal. Le village ne repose essentiellement que sur deux moteurs économiques, soit la forêt et l'agriculture (surtout des élevages de bovins de boucherie, une production essentiellement non-dominante). En ce sens, Saint-Isidore est un bimoteur qui ne vole plus que sur un seul moteur étant donné les déboires du secteur forestier.

Le climat actuel y est d'ailleurs assez morose. Les producteurs ont vécu quelques années de mauvaises récoltes, les prix sont présentement mauvais et les coûts de production en hausse. Le village compte plusieurs chômeurs, alors que d'autres

résidents ont décidé de quitter le village. Les commerçants sont inquiets et ont subi les contrecoups des fermetures des scieries.

Ainsi, il est permis de croire qu'à l'échelle québécoise, le cas de Saint-Isidore-de-Clifton n'est pas unique. En effet, ce cas illustre qu'un village n'a pas à être en région ressource pour être menacé ou au point de rupture. Il est donc fort probable que plusieurs régions québécoises souffriraient si un choc de revenu frappait les productions non-dominantes. De plus, si on prend en compte le fait que plus de la moitié des villages du Québec se trouvent dans les régions fortement agricoles, la probabilité que ce phénomène se répète ailleurs au Québec est encore plus élevée².

Cette étude permet de relativiser l'importance de productions agricoles qui sur papier, avec des données agrégées, peuvent sembler insignifiantes au chapitre de leur importance économique. Cette étude ne vise pas à déterminer ou non le bien-fondé du soutien gouvernemental aux productions non-dominantes, mais elle indique clairement que ces mêmes productions ne peuvent être rejetées du revers de la main sans provoquer un choc économique régional majeur et la désertification économique et sociale de certains villages au Québec, et pas seulement en régions dites éloignées.

²Nous avons estimé à 892 le nombre de villages au Québec, le village étant défini comme toute municipalité non désignée comme « ville » selon la classification du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT). Parmi ceux-ci, 583 se retrouvent dans des régions fortement agricoles (Bas-Saint-Laurent, Capitale-Nationale, Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches, Estrie, Lanaudière et Montérégie). Pour réaliser ces estimations, nous avons utilisé le répertoire des municipalités du site internet du MAMROT : http://www.mamrot.gouv.qc.ca/repertoire_mun/repertoire/reperto.asp

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| FAITS SAILLANTS | IV |
| SOMMAIRE EXÉCUTIF | V |
| 1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ETUDE..... | 1 |
| 2. RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DE LA PRODUCTION ET DE LA TRANSFORMATION AGRICOLES POUR LE QUÉBEC..... | 3 |
| 2.1 IMPORTANCE ÉCONOMIQUE DU BIOALIMENTAIRE AU QUÉBEC | 3 |
| 2.2 RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DE LA PRODUCTION ET DE LA TRANSFORMATION DES PRODUITS AGRICOLES AU QUÉBEC | 4 |
| 2.2.1 <i>Méthodologie</i> | 4 |
| 2.2.2 <i>Données</i> | 7 |
| 2.2.3 <i>Retombées économiques</i> | 8 |
| 2.3 MISE EN CONTEXTE DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES | 10 |
| 3. IMPORTANCE RÉGIONALE DE L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE | 16 |
| 4. RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DES PRODUCTIONS NON-DOMINANTES DANS DEUX RÉGIONS..... | 21 |
| 4.1 MÉTHODOLOGIE ET DONNÉES..... | 21 |
| 4.2 RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DES PRODUCTIONS NON-DOMINANTES DU BAS-SAINT-LAURENT ET DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE..... | 23 |
| 4.3 MISE EN CONTEXTE DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES | 26 |
| 5. ÉTUDE DE CAS DE DEUX VILLAGES QUÉBÉCOIS | 30 |
| 5.1 SAINT-ISIDORE-DE-CLIFTON | 30 |
| 5.1.1 <i>Portrait</i> | 30 |
| 5.1.2 <i>Importance des productions non-dominantes dans le village</i> | 32 |
| 5.1.3 <i>Impact d'un choc de revenu pour les productions non-dominantes</i> | 33 |
| 5.1.4 <i>Impact sur le village</i> | 33 |
| 5.1.5 <i>Conclusion</i> | 35 |
| 5.2 SAINT-GABRIEL-DE-RIMOUSKI | 36 |
| 5.2.1 <i>Portrait</i> | 36 |
| 5.2.2 <i>Importance des productions non-dominantes au village</i> | 37 |
| 5.2.3 <i>Impact d'un choc de revenu pour les productions non-dominantes</i> | 37 |
| 5.2.4 <i>Impact pour le village</i> | 38 |
| 5.2.5 <i>Conclusion</i> | 40 |
| 6. CONCLUSION GÉNÉRALE | 41 |
| BIBLIOGRAPHIE | 43 |

Liste des tableaux

| | |
|---|-----------|
| TABLEAU 1 : VENTES ET EMPLOIS DIRECTS DANS LES SECTEURS DE LA PRODUCTION ET DE LA TRANSFORMATION AGRICOLES | 8 |
| TABLEAU 2 : RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DE LA PRODUCTION ET DE LA TRANSFORMATION DES PRODUITS AGRICOLES AU QUÉBEC EN 2007 | 9 |
| TABLEAU 3 : REVENUS DE TAXATION ET DE PARAFISCALITÉ GÉNÉRÉS PAR LA PRODUCTION ET LA TRANSFORMATION AGRICOLES DU QUÉBEC EN 2007 (EN M\$) .. | 10 |
| TABLEAU 4 : RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DE PLUSIEURS INDUSTRIES DU QUÉBEC (SANS EFFETS INDUITS), EN 2007 | 12 |
| TABLEAU 5 : IMPACTS D'UN INVESTISSEMENT DE 100 M\$ DANS DIVERS SECTEURS DE L'ÉCONOMIE, SUR LE PIB, L'EMPLOI ET LES TAXES | 14 |
| TABLEAU 6 : DÉPENSES, VENTES ET EMPLOIS DIRECTS DE LA PRODUCTION D'AGNEAUX AU BAS-SAINT-LAURENT EN 2007 | 22 |
| TABLEAU 7 : NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS PAR LES PRODUCTIONS NON-DOMINANTES DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET DU BAS-SAINT-LAURENT EN 2007 (EN PERSONNES-ANNÉE)..... | 23 |
| TABLEAU 8 : PIB GÉNÉRÉ PAR LES PRODUCTIONS NON-DOMINANTES DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET DU BAS-SAINT-LAURENT EN 2007 (EN M\$)..... | 24 |
| TABLEAU 9 : REVENUS DE TAXATION ET DE PARAFISCALITÉ GÉNÉRÉS PAR LES PRODUCTIONS NON-DOMINANTES DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE EN 2007 (EN M\$) .. | 25 |
| TABLEAU 10 : REVENUS DE TAXATION ET DE PARAFISCALITÉ GÉNÉRÉS PAR LES PRODUCTIONS NON-DOMINANTES DU BAS-SAINT-LAURENT EN 2007 (EN M\$) | 26 |
| TABLEAU 11 : COMPARAISON DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ENGENDRÉES PAR LES PRODUCTIONS NON-DOMINANTES DU BAS-SAINT-LAURENT ET DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE AVEC LES RETOMBÉES DU PORT DE MONTRÉAL (EN 2007) | 28 |
| TABLEAU 12 : IMPORTANCE RELATIVE DE LA CRÉATION D'EMPLOI ET DE RICHESSE DANS LES DEUX RÉGIONS ÉTUDIÉES PAR RAPPORT AU GRAND MONTRÉAL | 29 |

Liste des figures

| | |
|--|-----------|
| FIGURE 1 : CONTRIBUTION DE L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE À L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE RÉGIONALE POUR L'ANNÉE 2007 | 16 |
| FIGURE 2 : CONTRIBUTION RÉGIONALE À L'AGRICULTURE, 2007 | 18 |
| FIGURE 3 : CONTRIBUTION RÉGIONALE À LA TRANSFORMATION DES ALIMENTS ET DES BOISSONS, 2007 | 19 |

1. Contexte et objectifs de l'étude

L'industrie bioalimentaire comprend les six secteurs suivants : agriculture, pêches commerciales, transformation des aliments, boisson et tabac, commerce de gros de ces produits, commerce de détail alimentaire ainsi que la restauration (MAPAQ 2008a). Elle a contribué à l'économie du Québec à hauteur de 6 % du produit intérieur brut (PIB) en 2007 (MAPAQ 2008a) avec 18,9 milliards de dollars de valeur ajoutée répartie entre les différents secteurs de l'industrie bioalimentaire de la façon suivante : 16 % pour l'agriculture et les pêches; 31 % pour la transformation des aliments; 13 % pour le commerce de gros; 19 % pour le commerce de détail et 21 % pour la restauration et les débits de boissons (AAC 2009a).

La production et la transformation agricoles représentent donc moins de 3 % du PIB québécois. Toutefois, ces données agrégées à l'échelle québécoise cachent souvent une réalité bien différente au niveau régional et encore plus pour certains villages ruraux québécois.

Ainsi, en dehors des grandes concentrations urbaines, l'industrie bioalimentaire joue un rôle plus important. Plus précisément, sa contribution au PIB du Québec non-métropolitain est deux fois plus importante que sa contribution au PIB de l'ensemble du Québec. À titre d'exemple, l'industrie bioalimentaire des régions Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Chaudière-Appalaches comptait pour 13 % et 12 % respectivement du PIB de la région en 2007 (MAPAQ 2008a).

Par ailleurs, une étude récente du *Conference Board* (2009) indique que les communautés rurales contribuaient dans une proportion de près de 30 % au PIB du Québec en 2006. Or, l'activité agricole est un moteur primordial de l'activité économique en régions avec d'importants investissements et le maintien de plusieurs familles en milieu rurale.

En conséquence, dans un contexte où le gouvernement, à la fois, tient un discours visant l'occupation dynamique des territoires; envisage une refonte des programmes de soutien à l'agriculture et travaille à la définition d'une nouvelle politique agricole, il semble opportun de mieux caractériser la dynamique économique de l'industrie bioalimentaire québécoise à l'échelle de la province, de la région et du village. En effet, suite à la Commission parlementaire sur l'avenir de l'agriculture québécoise, à la publication du rapport Pronovost et à la publication du rapport Saint-Pierre, une large réflexion est en cours sur la forme et l'ampleur du soutien à l'agriculture québécoise. Certaines des solutions identifiées pourraient avoir pour conséquence la réduction de façon importante du soutien à certaines productions dites non-dominantes, telles les productions bovines et ovines. Or, l'importance économique de ces productions est peu documentée, notamment à l'échelle de la région et du village.

Ainsi, dans l'optique de mieux considérer l'impact de l'agriculture sur l'économie des régions, une attention particulière doit être portée à l'agriculture qui est non-

dominante, soit aux secteurs agricoles autres que le porc, le maïs-soya et les productions sous gestion de l'offre. De même, l'impact des productions non-dominantes sur l'activité économique des régions ainsi que sur la vitalité des localités rurales, doit être mieux documenté. Dans un premier temps, l'objectif de cette étude est donc de mesurer l'importance économique de la production et de la transformation agricoles au Québec, de façon agrégée. L'importance de l'agriculture est présentée en termes de nombre d'emplois, de PIB et de revenus gouvernementaux. Lorsque possible, ces chiffres seront mis en évidence grâce à des comparaisons avec d'autres industries. Dans un deuxième temps, ces mêmes données sont présentées à un niveau désagrégé, soit pour deux régions dont l'agriculture ne repose pas sur les modèles agricoles dominants (l'Abitibi-Témiscamingue et le Bas-St-Laurent). Finalement, une étude de cas à l'échelle de deux villages, Saint-Gabriel-de-Rimouski et Saint-Isidore-de-Clifton, permettra de situer l'importance des productions non-dominantes sur l'agriculture régionale, les services aux producteurs et le tissu social de la communauté.

2. Retombées économiques de la production et de la transformation agricoles pour le Québec

2.1 Importance économique du bioalimentaire au Québec

Au Québec, l'activité économique liée au secteur agricole a connu une croissance significative depuis les années 1990. Le total des recettes monétaires provenant de la vente de cultures végétales et des produits issus de l'élevage est passé de 3,4 milliards de dollars en 1990 à 6,4 milliards en 2008 (MAPAQ 2009a), ce qui représente une augmentation de 90 %. Nette de l'inflation³, cette augmentation s'élève à 48 %.

Dans son ensemble, l'industrie bioalimentaire contribue à l'économie du Québec à hauteur de 6 % du PIB de la province (MAPAQ 2008a). De plus, elle a une contribution positive à la balance commerciale du Québec avec des exportations nettes de 240 millions de dollars (M\$) en 2004, 245 M\$ en 2005, 3 M\$ en 2006, 49 M\$ en 2007 et 174 M\$ en 2008 (AAC 2009a).

Au cours des quatre dernières décennies, les entreprises agricoles québécoises se sont agrandies et spécialisées. Pendant cette période, leur nombre a diminué considérablement, passant de 95 777 en 1961 à 30 675 en 2006. Des investissements importants ont également été réalisés, engendrant une augmentation des rendements correspondants. En effet, le capital par entreprise (sans quota) est passé de 17 000 \$ en 1961 à 865 164 \$ en 2006, une augmentation de près de 50 fois. Les recettes monétaires par entreprise ont suivi une trajectoire similaire, passant de 4 359 \$ à 202 060 \$ (Statistique Canada 2007a). En 2007, les investissements totaux en immobilisations des producteurs agricoles québécois se sont élevés à 624,8 M\$ (sans quota) (MAPAQ 2008a).

Dans la transformation alimentaire, les investissements suivent la tendance générale du secteur manufacturier québécois, avec une certaine décroissance de 1998 à 2005. Les investissements en transformation alimentaire s'élevaient à 497,5 M\$ en 1998, à 662,3 M\$ en 2002 et à 365 M\$ en 2005 (Statistique Canada 2007b). En 2005, ils représentaient l'équivalent d'environ 9 % des investissements du secteur manufacturier et 1,1 % de tous les investissements de l'économie (Statistique Canada 2007b).

Une caractéristique particulière du secteur de la production agricole au Québec est son lien très fort avec la transformation. En effet, la majorité de la production agricole québécoise est transformée au Québec. Plus précisément, près de 70 % des recettes monétaires des producteurs québécois proviennent de la vente aux transformateurs, dans le cas des produits agricoles destinés à l'alimentation, ce qui n'est pas le cas

³ 42 % pour cette période (Statistique Canada 2009).

des autres provinces canadiennes où les ventes aux transformateurs locaux représentent seulement 27 %. Ce lien moins fort dans les autres provinces entre la production et la transformation s'explique notamment par l'importance des exportations des produits agricoles (céréales, bœuf vivant, porc vivant et autres) dans les provinces de l'Ouest (MAPAQ 2009b).

2.2 Retombées économiques de la production et de la transformation des produits agricoles au Québec

2.2.1 Méthodologie

Les retombées économiques de l'agriculture sont estimées à l'aide de modèles intersectoriels (aussi appelés modèles entrées-sorties). Ce type de modèle est couramment utilisé pour calculer les bénéfices (ou pertes) générés dans l'économie par une hausse ou une baisse des dépenses, également surnommé « choc » dans l'économie. Ce choc est typiquement représenté par les dépenses des consommateurs ou les activités d'une industrie telle que l'agriculture.

Avant d'offrir un survol du fonctionnement des modèles utilisés pour calculer les retombées économiques, il est utile de fournir une définition de certains termes utilisés afin de faciliter la compréhension des résultats qui seront présentés subséquemment.

Définitions des termes-clés

Impacts directs

Les emplois directs pour un secteur productif tel que l'agriculture sont les employés de ce secteur (ouvriers agricoles ou employés des usines de transformation). La valeur ajoutée directe (c'est-à-dire la contribution de cette filière au produit intérieur brut du Québec) est donc l'ensemble de la rémunération des facteurs de production⁴ de ce secteur.

Impacts indirects

Les retombées économiques indirectes sont celles qui résultent des achats de biens et services entre les entreprises. Par exemple, l'entreprise agricole qui achète des fertilisants crée un impact indirect. Par ailleurs, les achats faits par le vendeur d'engrais pour qu'il puisse effectuer ses opérations, tels l'achat d'essence, d'assurances, etc., représentent aussi des impacts indirects.

⁴ La rémunération des facteurs de production comprend les salaires et les charges sociales, les taxes indirectes (taxes de vente et taxes à la production), la dépréciation et les profits avant impôts.

Impacts induits

Les retombées économiques induites sont générées par les dépenses des consommateurs (agriculteurs, ouvriers agricoles, travailleurs d'usines de transformation, camionneurs, etc.) qui travaillent grâce aux dépenses du secteur agricole québécois. Puisque les dépenses de consommation représentent plus de 60 % de l'économie canadienne et québécoise, il est important de pouvoir faire un calcul précis des impacts induits afin d'avoir une vue d'ensemble complète de toutes les retombées économiques.

Impacts totaux : un portrait complet des retombées économiques

Les impacts totaux sont la somme des impacts directs, indirects et induits, calculés par les différents modèles utilisés dans ce rapport. En agrégation, ces statistiques fournissent un portrait complet des retombées économiques générées par les dépenses initiales utilisées pour démarrer la simulation.

Modèles utilisés

Les retombées économiques directes et indirectes générées par l'agriculture à l'échelle du Québec sont estimées à l'aide de simulations du modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Les retombées induites sont estimées à l'aide du modèle Dynatec 2009 de EcoTech Consultants. Ce modèle est aussi utilisé pour ventiler toutes les retombées économiques par région administrative, des productions non-dominantes dans les deux régions éloignées.

Modèle Dynatec 2009

Le modèle de retombées économiques développé par EcoTech Consultants est dynamique et repose sur un moteur de tableaux entrées-sorties complété par des modules économétriques. Ces modules permettent de générer des statistiques de retombées économiques plus complètes.

Le modèle se divise en deux modules principaux : le calcul des retombées économiques par province et le calcul des retombées économiques par municipalité régionale de comté (MRC) et région administrative au Québec.

Module interprovincial

La simulation d'un « choc » dans l'économie du Québec débute quand on introduit un vecteur de dépenses dans le modèle, soit ici les dépenses par biens et services des producteurs agricoles ou les dépenses estimées des transformateurs québécois. L'algorithme principal débute par le calcul des marges (taxes indirectes sur la production, marges de commerce au détail et de gros, transport, etc.) et des importations qui proviennent des autres pays ainsi que de chacune des neuf autres provinces canadiennes et soustrait ces importations du vecteur de dépenses. Ainsi, la somme qui reste dans le modèle est le montant qui va effectivement demeurer dans l'économie québécoise pour cette première ronde de dépenses.

Le modèle détermine alors les industries qui vont produire les biens consommés initialement (vecteur de dépenses initiales). Par exemple, si les dépenses initiales comprennent 5 M\$ pour le transport de bœufs vivants, ce montant se retrouve dans l'industrie du transport par camion.

À partir de ces données de ventes par industrie, le modèle extrait la composante du PIB (valeur ajoutée). Enfin, les revenus de taxation des gouvernements sont calculés pour trois catégories principales de recettes : impôt sur le revenu des particuliers, taxes indirectes (taxes de vente, taxes d'accise, etc.) et impôt sur les profits des entreprises.

La deuxième ronde de dépenses sera celle des entreprises qui font des achats pour répondre à la demande initiale. Par exemple, afin de satisfaire la demande des producteurs de porcs pour la moulée, les minoteries achètent des céréales, de l'électricité, etc. À la troisième ronde de dépenses, les producteurs de céréales vont à leur tour effectuer des achats auprès de leurs fournisseurs. À chaque ronde (cycle) de dépenses, le montant d'argent qui reste dans l'économie diminue à cause de trois importantes sources de fuites : les importations de biens et services des autres pays et des neuf autres provinces; les divers impôts et taxes prélevés par les gouvernements et l'épargne des ménages et des entreprises (bénéfices non répartis et amortissement). Puisque ce modèle est dynamique, les retombées économiques sont calculées sur un maximum de 15 itérations après la dépense initiale.

Le modèle est également interprovincial de nature. À chacune des rondes de dépenses, des achats dirigés vers les entreprises québécoises en provenance des autres provinces entrent dans la partie « Québec » du modèle. Ceci permet un calcul plus précis des vraies retombées économiques puisque les entreprises québécoises sont des fournisseurs majeurs pour différentes industries réparties dans diverses provinces.

Afin de s'assurer que les impacts induits ne sont pas surestimés, diverses mesures sont prises par le modèle telles que :

- l'impôt fédéral et du Québec sur le revenu des particuliers sont tous les deux prélevés avant que les ménages ne dépensent leurs salaires;
- les contributions sociales des travailleurs (cotisations de l'assurance-emploi, des fonds de pension publics et privés, etc.) sont prélevées;
- un taux de 92 % est utilisé pour la propension moyenne à consommer (PMC) (le reste, 8 %, est considéré comme l'épargne des ménages). Ceci est très conservateur puisque la PMC des ménages Québécois était d'environ 98 % en 2007.

Module régional

Le modèle Dynatec 2009 possède un module qui sert à estimer les retombées économiques d'une dépense dans une MRC donnée et ce pour la plupart des MRC de la province. Au Québec, le modèle calcule les retombées économiques pour 99 MRC et 17 régions administratives. Pour les besoins de cette étude, les retombées économiques ont uniquement été calculées au niveau des régions administratives.

Le modèle au niveau des MRC fonctionne en parallèle avec l'algorithme interprovincial et contient le même nombre de biens et services (476) et d'industries (117). Ce fonctionnement parallèle assure que le modèle demeure en équilibre et que la somme des retombées économiques par MRC ou par région administrative est la même ou très proche des données pour la province de Québec générées par le modèle interprovincial.

Ainsi, deux modèles fonctionnent simultanément dans le modèle régional, simulant ainsi le fonctionnement réel de l'économie canadienne (modèle interprovincial) et québécoise (modèle régional). Le modèle régional calcule les mêmes statistiques que le modèle interprovincial, mais au niveau des MRC et des régions administratives.

2.2.2 Données

Les retombées économiques de l'agriculture sont calculées à partir de données détaillées pour la production et la transformation. Parmi ces données on compte :

- les emplois directs (exprimés en personnes-année);
- les ventes totales;
- les dépenses totales avec ventilation par intrants (biens et services);
- le pourcentage qui est produit dans la région visée pour chacun des intrants (nourriture pour les animaux, vaccins, etc.).

Pour l'estimation des retombées économiques de l'agriculture québécoise, deux catégories principales de données sont utilisées :

- les ventes du secteur agricole, divisées entre cultures agricoles et élevage et
- les emplois directs, exprimés en équivalents temps-plein (aussi appelé personnes-année). Le nombre d'emplois doit être exprimé en équivalents temps-plein afin d'être en mesure d'additionner les emplois directs avec les emplois indirects et induits qui sont calculés en personnes-année.

Ces données sont présentées au Tableau 1. En 2007, les ventes s'élèvent à 5 676 M\$ pour le secteur de la production agricole et à 20 310 M\$ pour la transformation. Tandis que les recettes sont presque 4 fois plus élevées dans le secteur de la transformation, le nombre d'emplois est approximativement le même : 41 728 dans la production et 42 300 dans la transformation.

TABLEAU 1 : VENTES ET EMPLOIS DIRECTS DANS LES SECTEURS DE LA PRODUCTION ET DE LA TRANSFORMATION AGRICOLES

| Production | | Année |
|-----------------------|------------|-------|
| Ventes | | |
| - cultures | 1 604 M\$ | 2 007 |
| - élevages | 4 072 M\$ | 2 007 |
| Emplois directs* | 41 728 ETC | 2 008 |
| Transformation | | |
| Ventes | 20 310 M\$ | 2 007 |
| Emplois directs | 42 300 ETC | 2 007 |

ETC = équivalents temps-plein ou personnes-année

Source : ISQ et MAPAQ 2009a; *Conversation téléphonique avec M. Mario Beaulieu, économiste à la Direction des études et des perspectives économiques du MAPAQ. Les données proviennent du modèle intersectoriel du Québec. Elles incluent le propriétaire et l'emploi familial.

2.2.3 Retombées économiques

Les activités de production et de transformation des produits agricoles ont des répercussions importantes sur l'économie du Québec. En 2007 elles généraient un total de 174 285 emplois directs, indirects et induits à l'échelle du Québec (exprimés en personnes-année). La création de richesse provenant de ces secteurs (PIB) était de 13 milliards de dollars. À lui seul, le secteur de la transformation comptait pour 104 829 emplois et 9 milliards \$ de contribution au PIB (Tableau 2). Puisque le PIB se compose essentiellement de salaires et de profits, il n'est pas étonnant de constater que la transformation agricole contribue davantage au PIB que les activités de production agricole.

Les retombées économiques directes sont les plus importantes parmi les trois catégories de retombées (directes, indirectes et induites), autant en termes d'emplois que de PIB. On estime ainsi à 84 028 les emplois directs issus de la production et de la transformation agricoles et à 7,4 milliards \$ leur PIB conjugué. C'est le secteur de la transformation qui engendre le plus de retombées directes, indirectes et induites et c'est ce secteur qui embauche le plus de personnes directement (42 300 personnes-année) et produit le plus de valeur ajoutée (5,1 milliards \$). Par contre, au niveau de l'emploi, le secteur de la production est pratiquement aussi important, avec 41 728 personnes-année.

Le Tableau 2 indique que les retombées économiques indirectes, c'est-à-dire les emplois et le PIB associés aux fournisseurs du secteur agricole (tels les fournisseurs de soins vétérinaires, d'engrais, de pesticides, etc.), s'élèvent à 41 601 emplois et à 2,8 milliards \$ de PIB. Les retombées induites qui représentent les emplois et le PIB générés par les dépenses des consommateurs qui travaillent dans le secteur agricole (agriculteurs, ouvriers agricoles, travailleurs d'usines de transformation, camionneurs,

etc.) se situent dans le même ordre de grandeur (48 656 emplois et 2,8 milliards \$ de PIB).

TABLEAU 2 : RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DE LA PRODUCTION ET DE LA TRANSFORMATION DES PRODUITS AGRICOLES AU QUÉBEC EN 2007

| Secteurs | Retombées directes | Retombées indirectes | Retombées induites | Retombées totales |
|---------------------------|--------------------|----------------------|--------------------|-------------------|
| Producteurs | | | | |
| Emplois (personnes-année) | 41 728 | 13 772 | 13 956 | 69 456 |
| PIB (valeur ajoutée) | 2 238,4 M\$ | 896,8 M\$ | 794,2 M\$ | 3 929,4 M\$ |
| Transformateurs | | | | |
| Emplois (personnes-année) | 42 300 | 27 829 | 34 700 | 104 829 |
| PIB (valeur ajoutée) | 5 143,3 M\$ | 1 894,8 M\$ | 1 991,0 M\$ | 9 029,1 M\$ |
| Total | | | | |
| Emplois (personnes-année) | 84 028 | 41 601 | 48 656 | 174 285 |
| PIB (valeur ajoutée) | 7 381,7 M\$ | 2 791,6 M\$ | 2 785,2 M\$ | 12 958,5 M\$ |

Source : ISQ et EcoTech Consultants.

Mis à part les emplois et le PIB, la production et la transformation agricoles génèrent également des revenus pour l'État, pour les collectivités locales ou les établissements publics habilités à percevoir des impôts. Le Tableau 3 présente ces revenus de taxation et de parafiscalité⁵ par secteur (production et transformation) et par organisme bénéficiaire. Étant donné que ces secteurs bénéficient aussi de subventions de la part de l'État, un total des revenus de taxation net des subventions est également présenté.

La production et la transformation agricoles génèrent 3,9 milliards \$ de revenus de taxation et de parafiscalité, dont 2,8 milliards \$ sont attribués au secteur de la transformation et le reste, 1,1 milliard \$ au secteur de la production. Si on déduit les subventions dont cette industrie bénéficie (0,9 milliards \$) on arrive à un total net de contributions de presque 3 milliards \$ de ces secteurs vers les coffres publics.

Le gouvernement du Québec est le plus important bénéficiaire de ces revenus (2,2 milliards \$), suivi par le gouvernement fédéral (1,4 milliard \$) et les municipalités (319 M\$). Si on déduit la parafiscalité, les deux gouvernements bénéficient dans la même mesure de l'existence de la production et de la transformation agricoles.

⁵ La parafiscalité représente l'ensemble de prélèvements obligatoires affectés au financement de dépenses spécifiques. Les cotisations sociales représentent un bon exemple : elles financent directement la protection sociale (Dictionnaire de sciences économiques et sociales, Debeul *et al.*).

TABLEAU 3 : REVENUS DE TAXATION ET DE PARAFISCALITÉ GÉNÉRÉS PAR LA PRODUCTION ET LA TRANSFORMATION AGRICOLES DU QUÉBEC EN 2007 (EN M\$)

| | Gouv. du Québec | Municipalités | Gouv. fédéral | Total | Subventions | Revenus net |
|--------------------------------------|-----------------|---------------|----------------|----------------|-------------------------|----------------|
| PRODUCTEURS | | | | | | |
| Impôt sur le revenu des particuliers | 134,1 | 0,0 | 90,4 | 224,5 | - | - |
| Autres revenus de taxation | 168,1 | 177,1 | 236,7 | 581,9 | - | - |
| Total | 302,2 | 177,1 | 327,1 | 806,4 | -864⁶ | -57,6 |
| Parafiscalité | 224,0 | 0,0 | 44,0 | 268,1 | - | - |
| Total avec parafiscalité | 526,3 | 177,1 | 371,1 | 1 074,5 | -864 | 210,5 |
| TRANSFORMATEURS | | | | | | |
| Impôt sur le revenu des particuliers | 508,7 | 0,0 | 337,8 | 846,5 | - | - |
| Autres revenus de taxation | 343,0 | 141,9 | 523,5 | 1 008,4 | - | - |
| Total | 851,7 | 141,9 | 861,2 | 1 854,9 | -96,2 | 1 758,7 |
| Parafiscalité | 795,8 | 0,0 | 152,0 | 947,7 | - | - |
| Total avec parafiscalité | 1 647,5 | 141,9 | 1 013,2 | 2 802,6 | -96,2 | 2 706,4 |
| TOTAL | | | | | | |
| Impôt sur le revenu des particuliers | 642,8 | 0,0 | 428,1 | 1 070,9 | - | - |
| Autres revenus de taxation | 511,2 | 319,0 | 760,2 | 1 590,3 | - | - |
| Total | 1 154,0 | 319,0 | 1 188,3 | 2 661,3 | -960,2 | 1 701,1 |
| Parafiscalité | 1 019,8 | 0,0 | 196,0 | 1 215,8 | - | - |
| Total avec parafiscalité | 2 173,8 | 319,0 | 1 384,3 | 3 877,1 | -960,2 | 2 916,9 |

Source : ISQ et EcoTech Consultants.

2.3 Mise en contexte des retombées économiques

Pour mieux situer l'impact de la production et de la transformation agricoles sur l'économie du Québec, cette section présente les résultats obtenus précédemment en termes relatifs (%) et les compare avec les retombées économiques engendrées par d'autres secteurs de l'économie québécoise.

Le produit intérieur brut du Québec s'élève à 277,9 milliards \$ en 2007, dont 2,6 % (7,38 milliards \$, impact direct) sont attribués aux secteurs de la production et de la transformation des produits agricoles (voir Tableau 4). Quant aux revenus du gouvernement du Québec, ils s'élèvent à 65 milliards \$ en 2007 (Finances Québec 2008) dont 3,3 % (2,2 milliards \$) sont associés aux secteurs de la production et de la transformation agricole.

Le nombre d'emplois est plus difficilement comparable dans la mesure où l'estimation des emplois pour le Québec n'est pas exprimée en personnes-années (ou équivalents temps plein) mais en nombre d'emplois, que ce soit à temps partiel ou à temps plein.

⁶ Le montant des subventions pour le secteur de la production est tiré d'AAC 2009b, tableau A8, page 17, pour l'année 2007. Plus précisément, on fait la différence entre le montant des paiements totaux reçus par les producteurs agricoles du Québec via des programmes de soutien (1 134 millions \$) et le montant des primes qu'ils paient (270 millions \$).

Les 84 028 personnes-années (emplois directs) estimées pour le secteur de la production et de la transformation agricoles représentent 2,2 % du total de 3 881 700 emplois au Québec (voir Tableau 4). En réalité, ce pourcentage est certainement plus élevé, notamment à cause de l'unité de mesure des emplois au niveau du Québec (le nombre total aurait été moins élevé s'il avait été exprimé en personnes-années). À titre d'exemple, si on suppose que le nombre d'emplois équivalent temps complet représente 75 % du total actuel au Québec, la part de l'emploi provenant de la production et de la transformation agricoles s'élèverait alors à 2,8 %.

TABLEAU 4 : RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DE PLUSIEURS INDUSTRIES DU QUÉBEC (SANS EFFETS INDUITS), EN 2007

| | Emplois directs (personnes-années*) | Emplois directs et indirects | PIB (milliards \$) ⁷ | % du PIB du Québec ⁸ |
|---|--|------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Ensemble de l'économie ⁹ | 3 881 700 | - | 277,9 | - |
| Finances, services immobiliers et de location à bail et gestion de société et d'entreprises | - | - | 38,52 (2005) | 15,3% |
| Soins de santé et assistance sociale | - | - | 21,95 | 8,7% |
| Administration publique | - | - | 18,49 | 7,3 % |
| Construction ¹⁰ | 170 000 | 255 000 | 16,50 | 5,9 % |
| Transport et entreposage ¹¹ | - | - | 11,58 | 4,2 % |
| Industrie de l'information et industrie culturelle (industrie du film, radiotélévision, bibliothèques, agences de presse, câblodistribution, fournisseurs d'internet, etc.) | - | - | 9,57 (2005) | 3,8 % |
| Production, transport et distribution d'électricité | - | - | 9,19 (2005) | 3,6% |
| Industrie minière ¹² | 50 000 | - | 9,44 | 3,4 % |
| Production et transformation agricoles | 84 028 | 125 629 | 7,38 | 2,6 % |
| Hébergement et services de restauration | - | - | 6,54 | 2,6% |
| Industrie forestière ¹³ | 83 100 | - | 7,11 | 2,5 % |
| Industrie aérospatiale ¹⁴ | 42 400 | | | |
| Sociétés d'assurance | - | - | 3,68 (2005) | 1,5 % |
| Arts, spectacles et loisirs | - | - | 3,14 | 1,2 % |
| Marché immobilier ¹⁵ | - | 30 585 | 2,80 | 1,0 % |
| Fabrication de produits pharmaceutiques et de médicaments | - | - | 1,85 (2005) | 0,7 % |
| Fabrication de ciment et de produits en béton | - | - | 0,92 (2005) | 0,4 % |

* Sauf pour le Québec, dont les emplois sont exprimés en millions de personnes, qu'elles travaillent à temps plein ou partiel.

⁷ Effets directs. Les PIB qui datent de 2005 proviennent de Statistique Canada, CANSIM, tableau 379-0025.

⁸ Pour les PIB de 2005, le pourcentage a été calculé par rapport au PIB de l'ensemble de l'économie du Québec en 2005 (251 650 milliards \$, CANSIM, tableau 379-0025).

⁹ L'information sur le PIB est disponible sur le site internet de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) sous le titre « Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par région administratives et par industrie, 1997-2007 » : http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/econm_finnc/conjn_econm/compt_econm/pib_industrie_ra_2003-2007.htm. Estimations réalisées pour l'année 2007. Le nombre d'emplois provient de la publication ISQ 2009.

¹⁰ L'information sur le nombre d'emplois est disponible sur le site internet de la Commission de la construction du Québec : http://www.ccq.org/~media/PDF/Recherche/DossiersSpeciaux/impacts_economiques.pdf.ashx. Pour le PIB voir la note précédente.

¹¹ Voir la note précédente sur le PIB.

¹² L'information sur le nombre d'emplois est disponible sur le site internet de l'Association minière du Québec : http://www.amq-inc.com/index.php?option=com_content&task=view&id=12&Itemid=34. Pour le PIB voir la note précédente. Le PIB a été obtenu en additionnant les PIB des quatre secteurs suivants : extraction minière et extraction de pétrole et de gaz, produits minéraux non-métalliques, première transformation des métaux et produits métalliques (2,672 milliards \$, 1,630 milliards \$, 5,142 milliards \$ et respectivement 3,424 milliards \$).

¹³ L'information sur le nombre d'emplois est disponible sur le site internet de Ressources Naturelles Canada : <http://scf.mcan.gc.ca/index/forestindustryinacanada/?lang=fr>. Estimations réalisées pour l'année 2006. Pour le PIB voir la note précédente. Il a été obtenu en additionnant les PIB des trois secteurs suivants : foresterie et exploitation forestière, fabrication des produits en bois et fabrication de papier (1,095; 2,860 et respectivement 3,162 milliards \$).

¹⁴ Journal des affaires, semaine du 7 septembre 2009.

¹⁵ Information disponible sur le site internet de la Fédération des chambres immobilières du Québec : http://www.fcq.ca/francais/presse/communiqu/Comm_presse_Altus_FR.pdf. Estimations réalisées pour 2006 - 2008.

Au niveau de l'emploi direct, les comparaisons avec les autres secteurs permettent de constater que la production et la transformation agricoles ont un impact plus important que ceux de l'industrie forestière et de l'industrie minière. Tandis que les emplois directs de la production et de la transformation agricoles sont estimés à 84 028 personnes-année, ils s'élèvent à 83 100 dans l'industrie forestière et à 50 000 dans l'industrie minière (voir Tableau 4) et à 42 400 dans l'industrie aérospatiale. Le marché immobilier se situe aussi derrière la production et la transformation agricoles avec 30 585 emplois directs et indirects (comparés à 125 629 dans la production et la transformation agricoles).

Les données disponibles sur le PIB des différents secteurs de l'économie mettent en perspective la contribution directe de l'agriculture et de la transformation agricole au PIB de l'économie québécoise. Si la part de ces secteurs peut paraître petite à première vue (2,6 %), on constate que la contribution de la plupart des autres industries varie entre 0,4 % et 5,9 % (voir Tableau 4). Par exemple, le secteur des assurances contribue à 1,5 % du PIB du Québec, l'industrie forestière à 2,5 %, l'hébergement et les services de restauration à 2,6 %, l'industrie minière à 3,4 %, le secteur du transport et de l'entreposage à 4,2 % et la construction à 5,9 %. La part des finances, des services immobiliers et de la gestion d'entreprises est la plus importante, avec 15,3 % du PIB québécois, mais il s'agit d'une catégorie qui englobe plusieurs industries. Les services publics dépassent aussi la plupart des industries privées, par exemple l'administration publique et les services de santé qui contribuent respectivement à 7,3 % et 8,7 % du PIB du Québec.

Selon les données recueillies, la production et la transformation agricoles est équivalente à près de 50 % des retombées économiques de l'industrie de la construction. Bien que des différences méthodologiques puissent rendre cette comparaison périlleuse, ceci permet néanmoins de mettre en perspective l'importance de ces secteurs.

Il est par ailleurs intéressant de comparer l'impact d'un choc d'investissement dans différents secteurs d'activités économiques pour permettre de situer le secteur agroalimentaire (cultures agricoles et élevage, fabrication d'aliments) par rapport aux autres secteurs de l'économie. Le Tableau 5 présente les retombées économiques d'un investissement de 100 M\$ dans différents secteurs de l'économie.

TABLEAU 5 : IMPACTS D'UN INVESTISSEMENT DE 100 M\$ DANS DIVERS SECTEURS DE L'ÉCONOMIE, SUR LE PIB, L'EMPLOI ET LES TAXES

| No | Industrie | Emplois (personnes- année) | PIB (k\$) | Taxes totales |
|----------|--|----------------------------------|---------------|------------------|
| 1 | Cultures agricoles et élevage | 1 042,3 | 75 785 | 9 328 |
| 2 | Foresterie et exploitation forestière | 870,6 | 72 560 | 14 179 |
| 3 | Pêche, chasse et piégeage | 700,4 | 70 358 | 14 876 |
| 4 | Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie | 1 083,8 | 61 705 | 19 384 |
| 5 | Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz | 469,2 | 74 413 | 11 337 |
| 6 | Services publics | 320,9 | 97 165 | 6 839 |
| 7 | Construction | 845,7 | 66 525 | 14 133 |
| 8 | Fabrication d'aliments | 719,3 | 58 106 | 8 808 |
| 9 | Fabrication de boissons et du tabac | 505,2 | 72 618 | 8 662 |
| 10 | Fabrication de textiles | 1 016,5 | 57 440 | 11 458 |
| 11 | Fabrication de produits textiles | 919,7 | 63 249 | 9 933 |
| 12 | Fabrication de vêtements | 1 305,6 | 65 714 | 11 971 |
| 13 | Fabrication de produits en cuir et de produits analogues | 1 397,5 | 55 503 | 10 709 |
| 14 | Fabrication de produits en bois | 751,3 | 66 227 | 10 857 |
| 15 | Fabrication du papier | 632,3 | 60 747 | 10 381 |
| 16 | Impression et activités connexes de soutien | 981,8 | 66 757 | 13 819 |
| 17 | Fabrication de produits du pétrole et du charbon | 105,3 | 13 282 | 1 618 |
| 18 | Fabrication de produits chimiques | 491,8 | 51 187 | 7 239 |
| 19 | Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique | 650,6 | 55 582 | 9 804 |
| 20 | Fabrication de produits minéraux non métalliques | 668,5 | 69 178 | 10 722 |
| 21 | Première transformation des métaux | 313,1 | 46 626 | 5 945 |
| 22 | Fabrication de produits métalliques | 740,0 | 56 951 | 10 367 |
| 23 | Fabrication de machines | 659,9 | 59 623 | 11 457 |
| 24 | Fabrication de produits informatiques et électroniques | 596,2 | 47 712 | 8 759 |
| 25 | Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques | 550,1 | 51 196 | 8 754 |
| 26 | Fabrication de matériel de transport | 416,8 | 49 354 | 7 246 |
| 27 | Fabrication de meubles et de produits connexes | 1 029,0 | 70 037 | 11 849 |
| 28 | Activités diverses de fabrication | 1 033,4 | 61 415 | 9 666 |
| 29 | Commerce de gros | 1 113,9 | 83 479 | 16 281 |
| 30 | Commerce de détail | 2 048,7 | 85 355 | 12 331 |
| 31 | Transport et entreposage | 1 121,7 | 76 853 | 17 254 |
| 32 | Industrie de l'information et industrie culturelle | 834,4 | 79 788 | 11 851 |
| 33 | Finances, assurances, services immobiliers et services de location | 591,7 | 87 907 | 10 092 |
| 34 | Services professionnels, scientifiques et techniques | 1 333,9 | 85 479 | 16 413 |
| 35 | Services administratifs, services de soutien, service de gestion des déchets et d'assainissement | 1 641,9 | 84 197 | 14 425 |
| 36 | Services d'enseignement à but lucratif | 2 102,2 | 87 216 | 12 687 |
| 37 | Soins de santé et assistance sociale | 1 541,5 | 108 205 | 11 252 |
| 38 | Arts, spectacles et loisirs | 2 079,3 | 87 362 | 12 737 |
| 39 | Hébergement et services de restauration | 2 086,8 | 73 994 | 12 191 |
| 40 | Autres services | 2 209,7 | 82 599 | 13 122 |
| 41 | Institutions sans but lucratif au service des ménages | 1 871,1 | 86 453 | 19 690 |
| 42 | Administrations publiques | 1 200,3 | 86 399 | 17 447 |

Source : EcoTech Consultants et ISQ

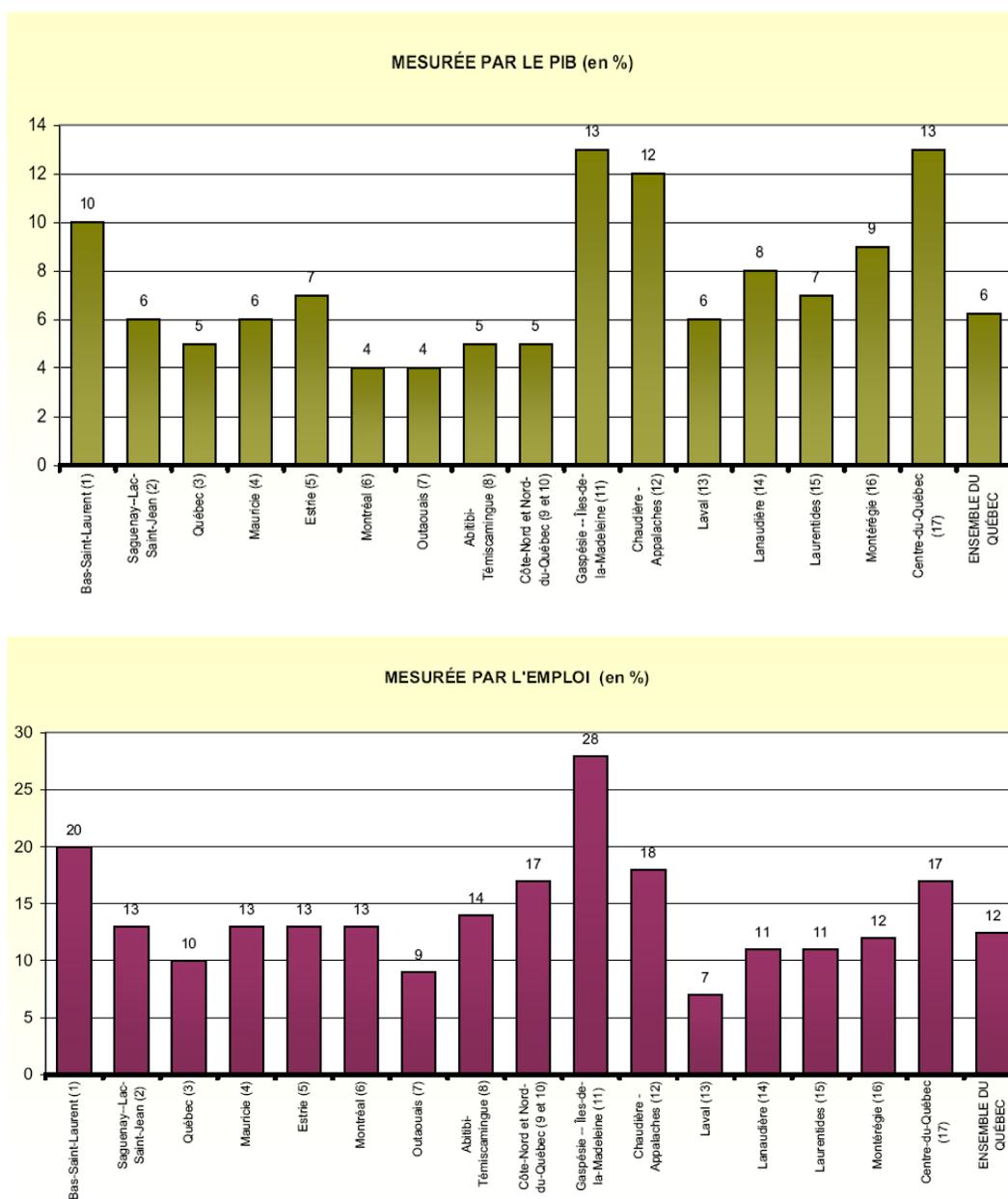
Comme on peut le constater à la lecture du tableau, l'agriculture génère plus d'emplois pour le même montant investi que l'industrie de la construction, l'industrie forestière, les finances ou les assurances. Par exemple, pour un investissement de 100 M\$, le secteur agricole crée 1 042 emplois exprimés en personnes-année, tandis que l'industrie de la construction en crée 846, l'industrie forestière 871 et les finances et les assurances 592. En termes de PIB et pour le même montant d'investissement de 100 M\$, elle dépasse toujours l'industrie de la construction (66,5 M\$) et l'industrie forestière (72,5 M\$) en générant 75,6 M\$ de PIB.

L'analyse des données permet de constater qu'en général, au Québec, le secteur des services produit plus d'emplois et de valeur ajoutée que le secteur primaire. Toutefois, parmi l'ensemble des activités du secteur primaire, les investissements en agriculture figurent parmi ceux qui engendrent le plus de retombées économiques.

3. Importance régionale de l'industrie bioalimentaire

Dans l'optique de mieux comprendre l'impact de l'agriculture en régions, ce chapitre présente quelques statistiques sur cette question. Ainsi, la Figure 1 présente les retombées économiques de l'activité bioalimentaire dans chacune des régions du Québec.

FIGURE 1 : CONTRIBUTION DE L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE À L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE RÉGIONALE POUR L'ANNÉE 2007



Source: MAPAQ 2008a.

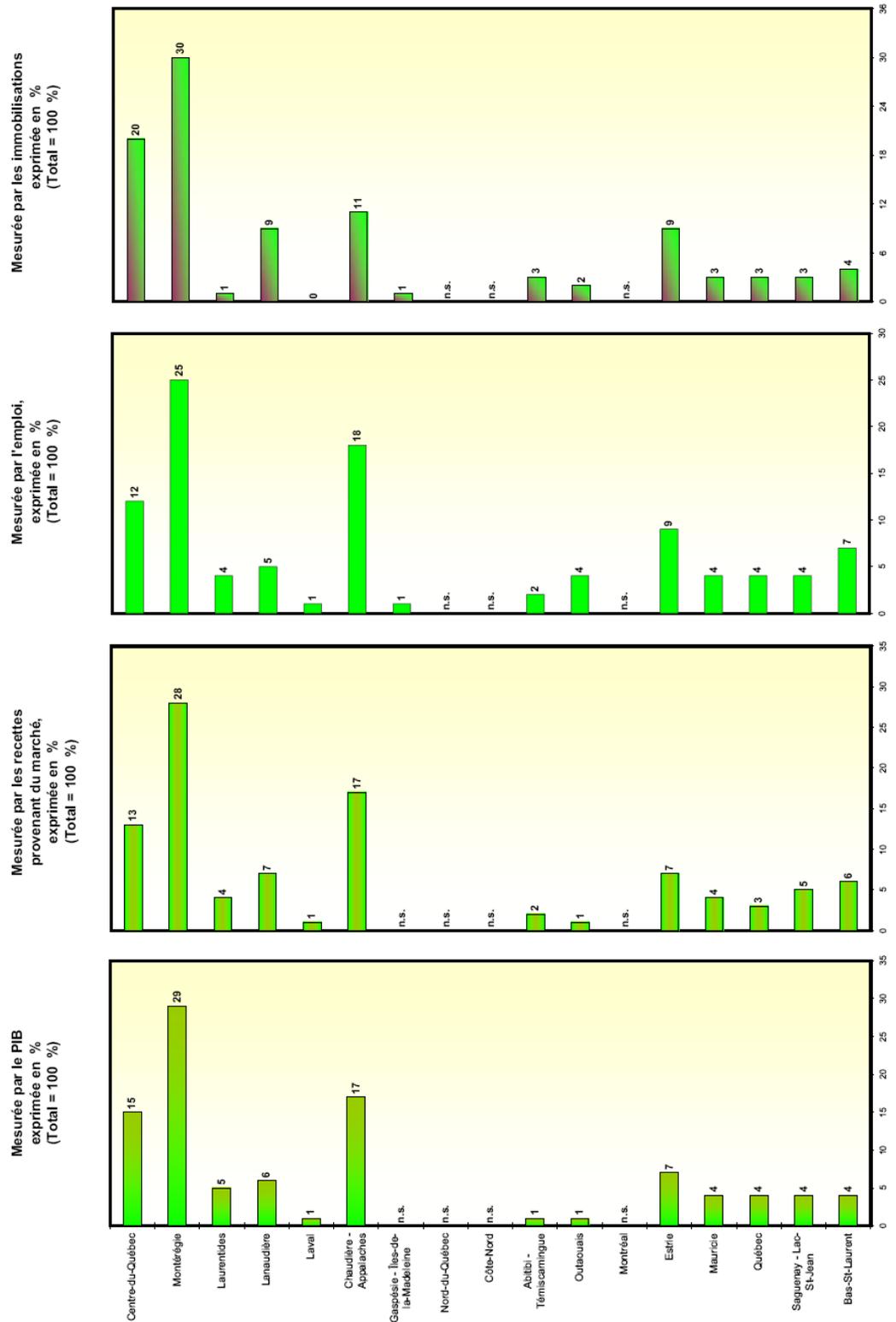
On constate que la contribution en termes de PIB de l'industrie bioalimentaire à l'activité économique des régions varie entre 4 % et 13 %, tandis que la contribution pour l'ensemble du Québec est de 6 % (voir Figure 1). Dans plusieurs régions telles que la Gaspésie-Île-de-la-Madeleine, le Centre-du-Québec ou Chaudière-Appalaches, l'industrie bioalimentaire contribue à des niveaux aussi élevés que 12-13 % au PIB régional. Plusieurs autres régions sont aussi au-dessus de la moyenne, avec des contributions allant de 7 à 10 % : la Montérégie, les Laurentides, la Lanaudière, l'Estrie et le Bas-Saint-Laurent. Les régions les moins dépendantes du secteur agricole en termes de PIB sont Québec, Montréal, l'Outaouais, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord et le Nord-du-Québec (entre 4 et 5 %).

Le portrait change légèrement lorsque l'on considère l'emploi (voir Figure 1). Le Bas-Saint-Laurent et l'ensemble des régions la Côte-Nord et le Nord-du-Québec s'ajoutent alors à la liste des régions où l'activité bioalimentaire joue un rôle particulièrement important avec respectivement 20 % et 17 % des emplois en provenance de l'industrie bioalimentaire. C'est également le cas pour Montréal et l'Abitibi-Témiscamingue qui dépassent la moyenne au Québec au niveau de l'emploi avec respectivement 13 % et 14 % des emplois qui proviennent du secteur bioalimentaire. En contrepartie, Laval s'ajoute à la catégorie des régions où l'activité bioalimentaire joue un rôle plus réduit avec seulement 7 % des emplois qui en proviennent.

S'il est important de connaître le niveau d'impact du secteur bioalimentaire sur les économies régionales, il est tout aussi intéressant et pertinent de connaître la contribution des régions à l'ensemble de l'agriculture et de la transformation agroalimentaire québécoise, telle que présentée aux figures 2 et 3.

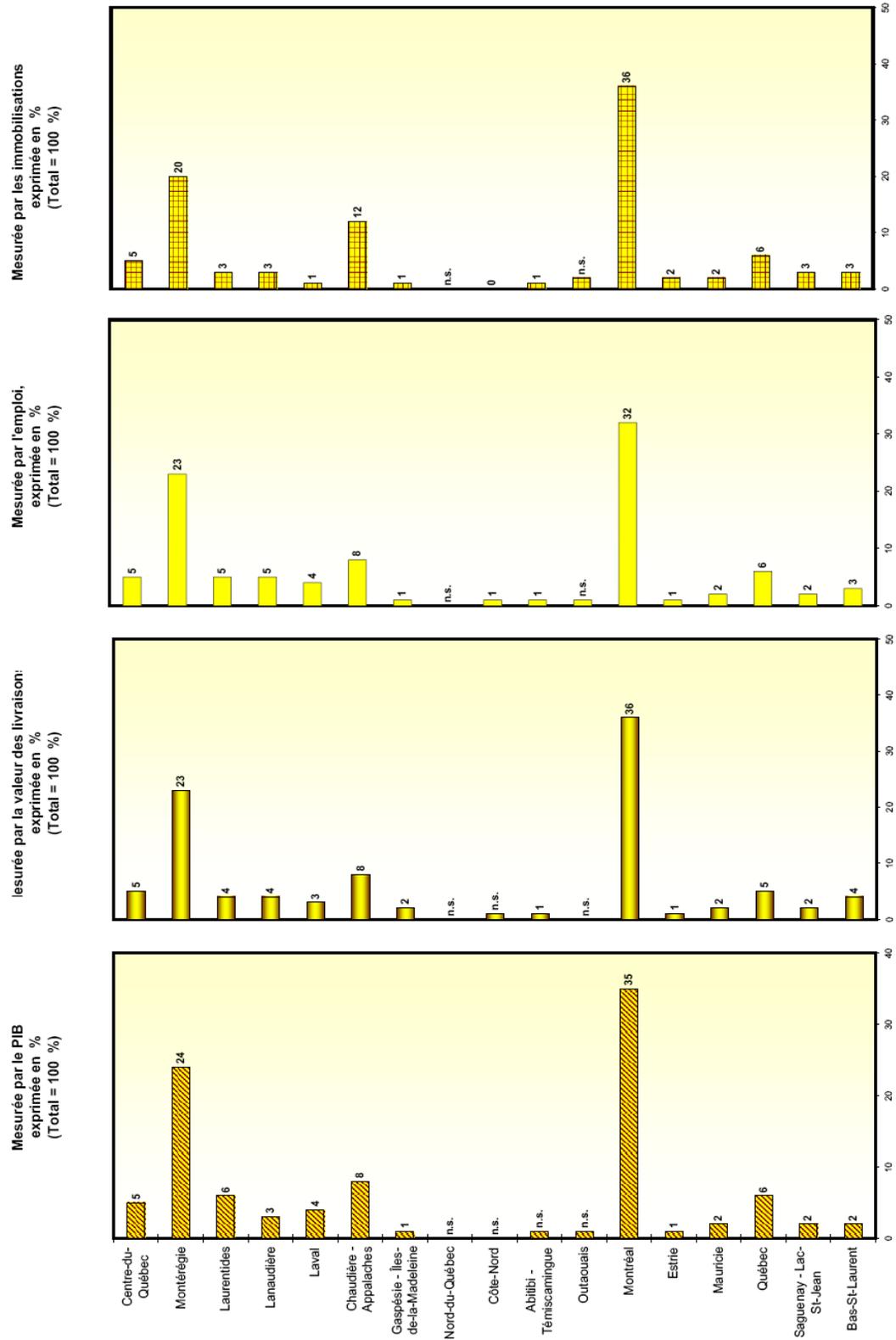
Les figures 2 et 3 présentent donc la contribution des régions en pourcentage de l'activité économique générée par l'agriculture (Figure 2) et la transformation des aliments (Figure 3) au Québec.

FIGURE 2 : CONTRIBUTION RÉGIONALE À L'AGRICULTURE, 2007



n.s. = non significatif
 Source: MAPAQ 2008a.

FIGURE 3 : CONTRIBUTION RÉGIONALE À LA TRANSFORMATION DES ALIMENTS ET DES BOISSONS, 2007



n.s. = non significatif
 Source : MAPAQ 2008a.

Comme on peut le constater, les régions qui contribuent le plus à la production agricole du Québec sont la Montérégie, la région Chaudière-Appalaches et le Centre-du-Québec. Ces régions produisent respectivement 29 %, 17 % et 15 % du PIB généré par la production agricole; offrent 25 %, 18 % et 12 % de tous les emplois de ce secteur; contribuent à 28 %, 17 % et 13 % des recettes agricoles et détiennent 30 %, 11 % et 20 % de toutes les immobilisations (voir Figure 2). Inversement, des régions comme la Gaspésie-Île-de-la-Madeleine, le Nord-du-Québec, la Côte-Nord ou Montréal ne représentent pas des parts importantes de la production agricole québécoise.

Au niveau de la transformation d'aliments et de boissons, le portrait change. Les régions qui contribuent le plus au secteur de la transformation sont Montréal, la Montérégie et Chaudière-Appalaches avec respectivement 35 %, 24 % et 8 % du PIB du secteur; 32 %, 23 % et 8 % des emplois; 36 %, 23 % et 8 % des recettes et 36 %, 20 % et 12 % des immobilisations (voir Figure 3). À l'autre extrême on retrouve la Gaspésie-Île-de-la-Madeleine, le Nord-du-Québec, la Côte-Nord, l'Abitibi-Témiscamingue, l'Outaouais et l'Estrie avec des contributions de moins de 1 % du PIB et des emplois de l'ensemble québécois.

4. Retombées économiques des productions non-dominantes dans deux régions

Tel que discuté précédemment, la production et la transformation agricoles jouent de façon agrégée un rôle non négligeable dans l'économie du Québec. De plus, nous avons constaté que dans certaines régions (région non-métropolitaine) ce rôle relatif est beaucoup plus important.

Les productions sous gestion de l'offre ainsi que la production porcine, celle du maïs et du soya occupent une importante part de l'agriculture québécoise. Par conséquent, la part des autres productions, dites non-dominantes, telles la production bovine et ovine, peut sembler marginale, notamment à l'échelle du Québec. Toutefois, ces productions non-dominantes se concentrent en régions, d'où la question de l'importance régionale de ces productions agricoles à l'échelle régionale ou à l'échelle de la localité rurale.

Le prochain chapitre se penche sur cette question en analysant l'impact économique des productions agricoles dites non-dominantes, et ce pour deux régions. Plus précisément, pour le bœuf et les petites céréales en Abitibi-Témiscamingue et l'agneau et les petites céréales dans le Bas-Saint-Laurent.

4.1 Méthodologie et données

Les retombées économiques générées par les productions non-dominantes dans les deux régions étudiées sont estimées à l'aide du modèle Dynatec 2009, de EcoTech Consultants.

Trois catégories principales de données sont utilisées pour l'estimation des retombées économiques des productions non-dominantes au Bas-Saint-Laurent et en Abitibi-Témiscamingue. Plus précisément, il s'agit des données suivantes :

- les ventes des secteurs non-dominants,
- les dépenses des secteurs non-dominants,
- les emplois directs de ces secteurs, exprimés en équivalents temps-plein.

Ces données sont présentées au Tableau 6 pour la production d'agneau dans la région du Bas-Saint-Laurent. Pour les autres productions, les données proviennent essentiellement de l'ISQ ou du MAPAQ.

Pour l'agneau, les emplois directs sont estimés à partir des données estimées par l'étude du CECPA (2007) sur le nombre d'heures travaillées et de brebis en inventaire par ferme moyenne, ainsi que des données fournies par l'étude du MAPAQ (2008b) sur le nombre de brebis au Bas-Saint-Laurent. On estime ainsi à 326 personnes-année le nombre d'emplois directs dans ce secteur au Bas-Saint-Laurent.

Les mêmes sources de données ont été utilisées pour évaluer les ventes et les dépenses du secteur. Les ventes s'élèvent à 10,7 M\$ et les dépenses à 19,3 M\$.

**TABLEAU 6 : DÉPENSES, VENTES ET EMPLOIS DIRECTS DE LA PRODUCTION D'AGNEAUX AU
BAS-SAINT-LAURENT EN 2007**

| Emplois directs (en ETC) | | | | |
|---|--------------------------------------|-----------------|---------------------|---------------|
| | # heures/ brebis* (A) | # brebis (B) | # heures (C)=A*B | ETC C/2000 |
| - propriétaires | 10,37 | 57 309 | 594 286 | 297 |
| - employés de ferme | 1,02 | | 58 173 | 29 |
| Total | 11,39 | - | 652 459 | 326 |
| Ventes | | | | |
| | Ventes par brebis (\$/brebis) (A) | # brebis (B) | Recettes A*B | |
| | 187,13 | 57 309 | 10 724 233 \$ | |
| Dépenses | | | | |
| | \$/brebis (A) | # brebis (B) | Dépenses A*B | |
| - achat des reproducteurs | 11,48 | | 657 907 \$ | |
| - intrants pour cultures | 19,74 | | 1 131 280 \$ | |
| - alimentation achetée | 49,51 | | 2 837 369 \$ | |
| - achat de litière | 2,28 | | 130 665 \$ | |
| - main d'œuvre additionnelle | 58,76 | | 3 367 477 \$ | |
| - location et travaux à forfaits | 20,32 | | 1 164 519 \$ | |
| - carburants | 14,18 | | 812 642 \$ | |
| - entretien machineries et véhicules | 15,17 | 57 309 | 869 378 \$ | |
| - frais de mise en marché | 20,9 | | 1 197 758 \$ | |
| - médicaments, vétérinaires, identification | 9,79 | | 561 055 \$ | |
| - intérêts sur emprunts à court terme | 6,23 | | 357 035 \$ | |
| - contribution d'assurance stabilisation | 50,8 | | 2 911 297 \$ | |
| - entretien bâtiments et fonds de terre | 6,9 | | 395 432 \$ | |
| - assurances diverses | 7,87 | | 451 022 \$ | |
| - taxes foncières | 1,54 | | 88 256 \$ | |
| - intérêts sur emprunts à moyen et long terme | 24,5 | | 1 404 071 \$ | |
| - autres frais | 17,93 | | 1 027 550 \$ | |
| TOTAL | 337,9 | | 19 364 711 \$ | |

ETC = équivalents temps-plein ou personnes-année

*Obtenu en multipliant le nombre d'heures/ferme moyenne et le nombre de brebis/ferme moyenne (données CECPA 2007)

Source : CECPA (2007), MAPAQ (2008b) et selon nos calculs.

4.2 Retombées économiques des productions non-dominantes du Bas-Saint-Laurent et de l'Abitibi-Témiscamingue

À partir des données présentées au Tableau 6, le modèle de EcoTech a permis d'estimer les retombées économiques des productions non-dominantes dans le Bas-St-Laurent. Tel que précédemment mentionné, les données utilisées pour l'Abitibi-Témiscamingue sont, quant à elles, plus facilement accessible dans les publications de l'ISQ et du MAPAQ. Le Tableau 7 présente les résultats de l'analyse en ce qui a trait au nombre d'emplois créés dans les deux régions sous étude.

TABLEAU 7 : NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS PAR LES PRODUCTIONS NON-DOMINANTES DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET DU BAS-SAINT-LAURENT EN 2007 (EN PERSONNES-ANNÉE)

| Secteurs | Abitibi-Témiscamingue | | | Bas-Saint-Laurent | | | Total des deux régions |
|--|-----------------------|-----------------|--------------|-------------------|-----------------|--------------|------------------------|
| | Abitibi-Témiscamingue | Reste du Québec | TOTAL | Bas-Saint-Laurent | Reste du Québec | TOTAL | |
| <i>Cultures (avoine et orge)</i> | | | | | | | |
| Directs | 138 | 0 | 138 | 329 | 0 | 329 | 467 |
| Indirects | 27 | 59 | 86 | 83 | 127 | 210 | 296 |
| Induits | 23 | 52 | 75 | 66 | 115 | 180 | 255 |
| Total | 188 | 111 | 299 | 477 | 242 | 720 | 1 018 |
| <i>Élevage (bœuf en Abitibi-Témiscamingue et agneau dans le Bas-Saint-Laurent)</i> | | | | | | | |
| Directs | 643 | 0 | 643 | 326 | 0 | 326 | 969 |
| Indirects | 56 | 245 | 301 | 45 | 89 | 134 | 435 |
| Induits | 77 | 183 | 260 | 44 | 77 | 120 | 380 |
| Total | 776 | 428 | 1 204 | 415 | 166 | 581 | 1 785 |
| <i>Total</i> | | | | | | | |
| Directs | 781 | 0 | 781 | 655 | 0 | 655 | 1 436 |
| Indirects | 83 | 304 | 387 | 128 | 217 | 344 | 731 |
| Induits | 100 | 235 | 335 | 109 | 191 | 301 | 636 |
| Total | 964 | 539 | 1 503 | 892 | 408 | 1 300 | 2 803 |

Source : Institut de la statistique du Québec et EcoTech Consultants.

Comme on peut le constater à la lecture du Tableau 7, les productions non-dominantes de l'Abitibi-Témiscamingue créent un total de 1 503 emplois au Québec d'une façon directe, indirecte ou induite et celles du Bas-Saint-Laurent en créent 1 300.

Les emplois créés à l'intérieur de chaque région par les productions non-dominantes s'élèvent à 964 en Abitibi-Témiscamingue et à 892 au Bas-Saint-Laurent. En termes relatifs, ils représentent 1,41 % des emplois de l'Abitibi-Témiscamingue et 0,95 % des emplois du Bas-Saint-Laurent (voir Annexe 2). Dans les deux cas, ces emplois représentent environ 7 % du total des emplois associés au secteur bioalimentaire dans ces régions.

En Abitibi-Témiscamingue, le ratio des emplois créés en régions par les productions non-dominantes retenues par rapport au total des emplois créés au Québec est de 64 % alors qu'au Bas-Saint-Laurent cette proportion est de 69 %. La principale raison

expliquant cet écart réside dans le fait que la production bovine crée plus d'emplois à l'extérieur de la région (428/1204) que la production ovine (166/581).

La plupart des emplois créés se trouvent dans le secteur de la production agricole : 873 sur 1 503 en Abitibi-Témiscamingue et 673 sur 1 300 au Bas-Saint-Laurent (voir Annexe 1). Le commerce de détail est le 2^e bénéficiaire avec 121 emplois en Abitibi-Témiscamingue et 120 au Bas-Saint-Laurent. L'impact sur les autres industries considérées séparément est moindre.

Au niveau du PIB, les productions non-dominantes retenues créent 87,2 M\$ en valeur ajoutée en Abitibi-Témiscamingue et 79,2 M\$ au Bas-Saint-Laurent (voir Tableau 8). Comme dans le cas de l'emploi, la part relative du PIB créé dans la région est plus petite en Abitibi-Témiscamingue qu'au Bas-Saint-Laurent : 56 % par rapport à 63 %. La principale raison reste la production bovine qui génère une part plus importante de richesse à l'extérieur de la région (38,2 M\$).

TABLEAU 8 : PIB GÉNÉRÉ PAR LES PRODUCTIONS NON-DOMINANTES DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET DU BAS-SAINT-LAURENT EN 2007 (EN M\$)

| Secteurs | Abitibi-Témiscamingue | | | Bas-Saint-Laurent | | | Total des deux régions |
|--|-----------------------|-----------------|-------------|-------------------|-----------------|-------------|------------------------|
| | Abitibi-Témiscamingue | Reste du Québec | TOTAL | Bas-Saint-Laurent | Reste du Québec | TOTAL | |
| <i>Cultures (avoine et orge)</i> | | | | | | | |
| Directs | 8,7 | 0,0 | 8,7 | 20,8 | 0,0 | 20,8 | 29,5 |
| Indirects | 1,4 | 4,1 | 5,5 | 4,5 | 8,9 | 13,3 | 18,8 |
| Induits | 2,1 | 3,9 | 6,0 | 6,1 | 8,4 | 14,5 | 20,5 |
| Total | 12,2 | 7,9 | 20,2 | 31,3 | 17,3 | 48,6 | 68,8 |
| <i>Élevage (bœuf en Abitibi-Témiscamingue et agneau dans le Bas-Saint-Laurent)</i> | | | | | | | |
| Directs | 26,3 | 0,0 | 26,3 | 12,2 | 0,0 | 12,2 | 38,5 |
| Indirects | 3,1 | 16,6 | 19,7 | 2,6 | 6,1 | 8,7 | 28,4 |
| Induits | 7,3 | 13,7 | 21,0 | 4,1 | 5,6 | 9,7 | 30,7 |
| Total | 36,7 | 30,3 | 67,0 | 18,8 | 11,7 | 30,5 | 97,5 |
| <i>Total</i> | | | | | | | |
| Directs | 35,0 | 0,0 | 35,0 | 33,0 | 0,0 | 33,0 | 68,0 |
| Indirects | 4,5 | 20,7 | 25,2 | 7,0 | 15,0 | 22,0 | 47,2 |
| Induits | 9,4 | 17,6 | 27,0 | 10,1 | 14,1 | 24,2 | 51,2 |
| Total | 48,9 | 38,2 | 87,2 | 50,1 | 29,0 | 79,2 | 166,3 |

Source : Institut de la statistique du Québec et EcoTech Consultants.

Quant aux revenus de taxation, les productions non-dominantes du Bas-Saint-Laurent génèrent 24 M\$ pour le gouvernement du Québec, le gouvernement fédéral et les municipalités et celles de l'Abitibi-Témiscamingue 24,3 M\$ (voir Tableau 9 et Tableau 10). Ces montants incluent la parafiscalité et ne tiennent pas compte des subventions dont ces secteurs bénéficient. Si on déduit les subventions, les montants baissent respectivement à 12,5 M\$ et 5 M\$.

Comme dans le cas du PIB, l'élevage génère plus de revenus pour l'administration publique que les petites céréales en Abitibi-Témiscamingue (18,1 M\$ par rapport à

6,2 M\$), tandis qu'il en génère moins au Bas-Saint-Laurent (9,2 M\$ par rapport à 14,9 M).

TABLEAU 9 : REVENUS DE TAXATION ET DE PARAFISCALITÉ GÉNÉRÉS PAR LES PRODUCTIONS NON-DOMINANTES DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE EN 2007 (EN M\$)

| | Gouv. du Québec | Municipalités | Gouv. fédéral | Total | Subventions ¹⁶ | Revenu net |
|--------------------------------------|-----------------|---------------|---------------|-------------|---------------------------|------------|
| Cultures (avoine et orge) | | | | | | |
| Impôt sur le revenu des particuliers | 0,9 | 0,0 | 0,8 | 1,7 | - | - |
| Autres revenus de taxation | 0,9 | 0,2 | 1,9 | 3,1 | - | - |
| Total | 1,8 | 0,2 | 2,7 | 4,8 | -3,4 | 1,4 |
| Parafiscalité | 1,2 | 0,0 | 0,2 | 1,4 | - | - |
| Total avec parafiscalité | 3,0 | 0,2 | 3,0 | 6,2 | -3,4 | 2,8 |
| Élevage (bœuf) | | | | | | |
| Impôt sur le revenu des particuliers | 3,1 | 0,0 | 3,0 | 6,1 | - | - |
| Autres revenus de taxation | 2,4 | 1,0 | 5,1 | 8,5 | - | - |
| Total | 5,5 | 1,0 | 8,1 | 14,6 | -15,9 | -1,3 |
| Parafiscalité | 2,9 | 0,0 | 0,6 | 3,5 | - | - |
| Total avec parafiscalité | 8,4 | 1,0 | 8,7 | 18,1 | -15,9 | 2,3 |
| Total | | | | | | |
| Impôt sur le revenu des particuliers | 4,0 | 0,0 | 3,8 | 7,8 | - | - |
| Autres revenus de taxation | 3,3 | 1,2 | 7,0 | 11,6 | - | - |
| Total | 7,3 | 1,2 | 10,8 | 19,4 | -19,3 | 0,1 |
| Parafiscalité | 4,1 | 0,0 | 0,8 | 4,9 | - | - |
| Total avec parafiscalité | 11,4 | 1,2 | 11,6 | 24,3 | -19,3 | 5,0 |

Source : Institut de la statistique du Québec, EcoTech Consultants et la Financière Agricole (pour les subventions).

¹⁶ Les subventions représentent 2/3 des versements du programme ASRA « brut » (avant la prise en compte du programme Agri-stabilité) pour l'Abitibi-Témiscamingue, en 2007, pour les productions visées (information reçue de la Financière Agricole), ainsi que 85 % des taxes municipales (85 % de la portion des taxes municipales admissibles applicable aux terres d'une valeur supérieure à 1 533 \$ l'hectare est remboursé aux agriculteurs). Cette information est disponible sur le site du MAPAQ, à l'adresse suivante :

http://www.mapaq.gouv.qc.ca/NR/rdonlyres/E3D3736A-266E-432A-ADCC-D3BA66096AAF/0/6809_Tableau_v5_MAJ.pdf.

TABLEAU 10 : REVENUS DE TAXATION ET DE PARAFISCALITÉ GÉNÉRÉS PAR LES PRODUCTIONS NON-DOMINANTES DU BAS-SAINT-LAURENT EN 2007 (EN M\$)

| | Gouv. du Québec | Municipa- lités | Gouv. fédéral | Total | Subven- tions ¹⁷ | Revenu net |
|--------------------------------------|-----------------------|--------------------|------------------|-------------|--------------------------------|-------------|
| Cultures (avoine et orge) | | | | | | |
| Impôt sur le revenu des particuliers | 2,1 | 0,0 | 2,0 | 4,1 | - | - |
| Autres revenus de taxation | 2,3 | 0,6 | 4,6 | 7,4 | - | - |
| Total | 4,4 | 0,6 | 6,6 | 11,6 | -6,8 | 4,8 |
| Parafiscalité | 2,8 | 0,0 | 0,5 | 3,3 | - | - |
| Total avec parafiscalité | 7,1 | 0,6 | 7,1 | 14,9 | -6,8 | 8,1 |
| Élevage (agneau) | | | | | | |
| Impôt sur le revenu des particuliers | 1,4 | 0,0 | 1,4 | 2,8 | - | - |
| Autres revenus de taxation | 1,3 | 0,4 | 2,6 | 4,3 | - | - |
| Total | 2,7 | 0,4 | 4,0 | 7,1 | -4,8 | 2,3 |
| Parafiscalité | 1,7 | 0,0 | 0,3 | 2,1 | - | - |
| Total avec parafiscalité | 4,5 | 0,4 | 4,3 | 9,2 | -4,8 | 4,4 |
| Total | | | | | | |
| Impôt sur le revenu des particuliers | 3,5 | 0,0 | 3,4 | 6,9 | - | - |
| Autres revenus de taxation | 3,6 | 0,9 | 7,2 | 11,7 | - | - |
| Total | 7,1 | 0,9 | 10,6 | 18,6 | -11,5 | 7,1 |
| Parafiscalité | 4,5 | 0,0 | 0,9 | 5,4 | - | - |
| Total avec parafiscalité | 11,6 | 0,9 | 11,5 | 24,0 | -11,5 | 12,5 |

Source : Institut de la statistique du Québec et EcoTech Consultants.

4.3 Mise en contexte des retombées économiques

Les chiffres présentés dans cette section peuvent paraître petits à l'échelle du Québec. Toutefois, il est intéressant de comparer leur importance relative avec des industries ou des sites industriels jugés importants par la population québécoise et nos élus.

Au chapitre des emplois, la production d'agneau et de petites céréales dans le Bas-Saint-Laurent est tout aussi importante pour la région que le Port de Montréal pour le grand Montréal, alors que la production de bœuf et de petites céréales en Abitibi-

¹⁷ Les subventions représentent 2/3 des versements du programme ASRA « brut » (avant la prise en compte du programme Agri-stabilité) pour le Bas-Saint-Laurent, en 2007, pour les productions visées, ainsi que 85 % des taxes municipales. Le niveau des subventions a été obtenu de la Financière Agricole. Le pourcentage de 85 % a été choisi parce que « 85 % de la portion des taxes municipales admissibles applicable aux terres d'une valeur supérieure à 1 533 \$ l'hectare est remboursé aux agriculteurs » et que la majorité des terres au Québec dépasse cette valeur marchande à l'hectare. Cette information est disponible sur le site du MAPAQ, à l'adresse suivante : http://www.mapaq.gouv.qc.ca/NR/rdonlyres/E3D3736A-266E-432A-ADCC-D3BA66096AAF/0/6809_Tableau_v5_MAJ.pdf et respectivement sur le site de la Financière Agricole : http://www.fadq.qc.ca/fileadmin/cent_docu/publ/econ/vale_terr/vale_terre_2009.pdf.

Témiscamingue surpasse l'importance de ce même port en termes relatifs. Plus précisément, tandis que le secteur de l'agneau et des petites céréales génèrent 0,86 % des emplois du Bas-Saint-Laurent, le Port de Montréal crée 0,89 % des emplois du grand Montréal. Ces données sont présentées au Tableau 11. Dans le cas de l'Abitibi-Témiscamingue, la création d'emplois par les productions non-dominantes retenues est encore plus importante : 1,44 % des emplois de la région sont créés, directement ou indirectement, par ces secteurs.

De plus, étant donné la moins grande variété des industries présentes en régions, le remplacement d'un emploi en régions est possiblement plus difficile à faire qu'à Montréal. Il est permis de croire qu'une personne qui perd son travail dans les régions non-métropolitaines en trouve plus difficilement un autre dans la même région qu'une personne vivant dans le grand Montréal. Par conséquent, la création d'emplois en régions mériterait d'être davantage valorisée que dans les grandes villes.

Quant à leur impact sur le PIB, les productions non-dominantes en régions et le Port de Montréal sont à nouveau comparables : 0,87 % du PIB du Bas-Saint-Laurent est produit, directement ou indirectement par les secteurs de l'agneau et des petites céréales, le chiffre est de 0,97 % pour l'Abitibi Témiscamingue tandis que le Port de Montréal crée 1,22 % du PIB du grand Montréal¹⁸.

¹⁸ Il faut, par contre, mentionner que dans le cas du PIB, le grand Montréal représente uniquement Montréal, Laval et Longueuil, les autres municipalités étant exclues dû à la non-disponibilité des données. Transposé au grand Montréal, le pourcentage du PIB serait donc moindre et davantage en ligne avec ceux des régions étudiées.

TABLEAU 11 : COMPARAISON DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ENGENDRÉES PAR LES PRODUCTIONS NON-DOMINANTES DU BAS-SAINT-LAURENT ET DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE AVEC LES RETOMBÉES DU PORT DE MONTRÉAL (EN 2007)

| | Emplois | | | PIB (valeur ajoutée, en M\$) | | |
|--|---|--------------------------------|---|------------------------------|-----------------------|---|
| | # d'emplois créés dans la région (directs et indirects) (A) | # d'emplois dans la région (B) | Importance relative des emplois créés A/B*100 | PIB créé dans la région (C) | PIB de la région (D) | Importance relative du PIB créé (%) C/D*100 |
| Agneaux et petites céréales (Bas-Saint-Laurent) | 783 | 90 400 ¹⁹ | 0,86 % | 50,1 | 5 717 ²⁰ | 0,87 % |
| Bœuf et petites céréales (Abitibi-Témiscamingue) | 964 | 66 900 ²¹ | 1,44 % | 48,9 | 5 026 ²² | 0,97 % |
| Port de Montréal (Grand Montréal) | 17 600 ²³ | 1 972 450 ²⁴ | 0,89 % | 1 500 ²⁵ | 122 110 ²⁶ | 1,22 % |

Source : voir les notes en bas de page.

Pour conclure, même si en termes absolus le Port de Montréal génère plus d'emplois et de PIB que les productions non-dominantes des deux régions étudiées, leur

¹⁹ Données disponibles sur le site internet de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), sous le titre « 01 - Le Bas-Saint-Laurent et ses municipalités régionales de comté (MRC) » :

http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/region_01/region_01_00.htm

²⁰ Données disponibles sur le site internet de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), sous le titre « Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par région administrative du Québec, 2003-2007 » :

http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/econm_finnc/conjn_econm/compt_econm/pib_industrie_ra_2003-2007.htm. Estimations réalisées pour l'année 2007.

²¹ Données disponibles sur le site internet de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), sous le titre « Emploi à temps plein et à temps partiel par grand secteur d'activité, Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2004-2008 » :

http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil08/societe/marche_trav/indicat/tra_gr_secteur08.htm

²² Données disponibles sur le site internet de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), sous le titre « Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par région administrative du Québec, 2003-2007 » :

http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/econm_finnc/conjn_econm/compt_econm/pib_industrie_ra_2003-2007.htm. Estimations réalisées pour l'année 2007.

²³ Données disponibles sur le site internet du Port de Montréal à la section des FAQ (question no. 8) :

http://www.port-montreal.com/site/11_0/index.jsp?lang=fr

²⁴ Données disponibles sur le site internet de Statistique Canada à la section « Profils des communautés de 2006 », pour Montréal (région métropolitaine de recensement) :

<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F>

²⁵ Données disponibles sur le site internet du Port de Montréal, dans le cadre du communiqué de presse du 17 avril 2008 : http://www.port-montreal.com/news/fr_77_1.pdf

²⁶ Pour Montréal (97 519 M\$ en 2007) et Laval (11 441 M\$ en 2007), les données sont disponibles sur le site internet de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), sous le titre « Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par région administrative du Québec, 2003-2007 » :

http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/econm_finnc/conjn_econm/compt_econm/pib_industrie_ra_2003-2007.htm. Pour Longueuil, nous avons utilisé le PIB 2006, disponible dans *Conference Board* 2009 (13 150 M\$).

importance relative en termes d'impact économique sur la région qui les accueille est comparable. En effet, suivant cette logique, un emploi créé au Bas-Saint-Laurent est équivalent à 22 emplois à Montréal et un emploi en Abitibi-Témiscamingue correspond à 30 emplois à Montréal, tandis qu'1 \$ de PIB créé au Bas-Saint-Laurent équivaut à 22 \$ à Montréal et 1 \$ de PIB en Abitibi-Témiscamingue correspond à 26 \$ à Montréal, tel que présenté au Tableau 12.

TABLEAU 12 : IMPORTANCE RELATIVE DE LA CRÉATION D'EMPLOI ET DE RICHESSE DANS LES DEUX RÉGIONS ÉTUDIÉES PAR RAPPORT AU GRAND MONTRÉAL

| | Bas-Saint-Laurent | | Abitibi-Témiscamingue | |
|----------------|-------------------|-------|-----------------------|-------|
| | 1 emploi | 1 \$ | 1 emploi | 1 \$ |
| Grand Montréal | 22 emplois | 22 \$ | 30 emplois | 26 \$ |

Source : ÉcoRessources Consultants, à partir des données sur l'emploi et le PIB des trois régions.

5. Étude de cas de deux villages québécois

Les précédents chapitres nous ont permis de constater que bien que le secteur agricole ne représente qu'1 % du PIB du Québec, ou 3 % lorsque les activités de transformation sont ajoutées, l'impact est beaucoup plus important au niveau régional. Ainsi, la contribution au PIB pour plusieurs régions double, alors qu'au chapitre de l'emploi la contribution du secteur bioalimentaire peut atteindre 20 %. Plus notre analyse est géographiquement désagrégée, plus l'impact de l'agroalimentaire apparaît important pour plusieurs régions de la province. Cet exercice permet donc une analyse plus fine des résultats et permet de mieux relativiser l'impact réel de l'agroalimentaire dans certaines régions. Par la suite, l'analyse a été poussée davantage pour se concentrer uniquement sur certaines productions dites non-dominantes. Toujours dans un souci de désagrégation, nous poursuivons maintenant notre analyse à l'échelle de deux villages du Québec : Saint-Gabriel-de-Rimouski dans la région du Bas-Saint-Laurent et Saint-Isidore-de-Clifton en Estrie.

Notre volonté d'analyser des villages présentant un contraste a orienté notre choix vers les villages précédemment cités. En effet, Saint-Gabriel-de-Rimouski doit faire face à des défis mais se porte relativement bien dans une région où la vitalité agricole est pourtant limitée. À l'opposé, Saint-Isidore-de-Clifton est près du point de rupture dans une région agricole généralement perçue comme étant dynamique et prospère. Dans chaque cas, notre analyse s'est concentrée sur les productions ovines, bovines et de petites céréales.

Notre approche est qualitative et a consisté à rencontrer les acteurs des villages, soit le maire, le directeur d'école ou le commissaire, des propriétaires de commerces et des producteurs, principalement des productions visées par notre analyse. Notre objectif était, dans un premier temps, de déterminer l'importance des producteurs visés au niveau économique et au niveau des services dans chacun des villages. Rappelons qu'une entreprise de grande taille peut avoir un impact économique significatif, mais qu'au niveau social l'unité d'importance est l'unité familiale. Nous nous sommes donc également intéressés aux commerces, à l'école, au bureau de poste et à divers services ou organismes orientés vers les loisirs et la famille. Notre deuxième objectif était de qualifier l'impact d'un choc de revenu équivalent à une réduction de 30 %-50 % des paiements nets de l'ASRA. Finalement, nous avons demandé aux intervenants quelles étaient leurs attentes quant aux impacts du choc de revenu précédemment discuté sur la vie économique et le tissu social du village, ces deux variables étant intimement liées.

5.1 Saint-Isidore-de-Clifton

5.1.1 *Portrait*

Saint-Isidore-de-Clifton est situé près de la frontière du New Hampshire, à 45 minutes de route de la ville de Sherbrooke (près de 190 000 habitants au recensement de 2006, en croissance depuis 2001), dans la MRC du Haut-Saint-François, en Estrie.

Selon le recensement de 2006, la municipalité compte près de 800 habitants (dont 330 sont actifs), un nombre stable par rapport à celui de 2001.

Le village regroupe les entreprises et services suivants :

- Trois garages de mécanique;
- Un restaurant et une cantine (ouverte seulement les fins de semaines);
- Une coopérative offrant des intrants agricoles, des matériaux de construction et un poste à essence;
- Une caisse populaire;
- Deux maisons d'hébergement;
- Deux habitations à loyer modique;
- Une petite bibliothèque;
- Un dépanneur et poste à essence.

Le village abrite également l'École des Trois Cantons, qui regroupe les élèves du primaire de Saint-Isidore-de-Clifton, du secteur Sawyerville (en partie) et du secteur de Saint-Mathias-de-Bonneterre. Le revenu médian par ménage, évalué à 36 155 \$²⁷, est nettement en-dessous de la moyenne provinciale (46 419\$).

Jusqu'à tout récemment, deux scieries employaient plus de 50 personnes du village et des environs. Il s'agissait, de loin, des deux plus gros employeurs de la région immédiate. Les deux scieries ont toutefois cessé leurs activités et les périodes d'assurance-emploi des anciens salariés venaient tout juste d'arriver à échéance lors de notre visite en septembre 2009. Il y a quelques années, le magasin général a également fermé ses portes définitivement. Il regroupait entre autres les activités d'épicerie, de magasin à rayons et d'abattoir/boucherie.

Saint-Malo, le village voisin, compte un peu plus de 500 habitants et possède encore une scierie fabriquant des produits à haute valeur ajoutée, mais a vu plusieurs de ses petits commerces fermer dans les dernières années (dont le restaurant et le poste à essence). Le village ne compte plus qu'un commerce : un dépanneur-épicerie.

La région compte également sur quelques dizaines de résidents saisonniers habitant des chalets en bordure d'un lac ou d'une rivière. Ainsi, des chasseurs et pêcheurs, dont plusieurs proviennent des États-Unis, apportent un peu d'activité économique en saison. On observe aussi l'établissement de quelques nouveaux résidents, pour la plupart de jeunes retraités.

Ainsi, il ne reste à Saint-Isidore aucune entreprise qui engage plus de cinq personnes à temps plein et à l'année. La caisse populaire, la municipalité et la coopérative agricole représentent les plus gros employeurs encore en activité. Cependant, comme nous allons le voir, la coopérative agricole enregistre des déficits. Par conséquent, une baisse de ses ventes entraînerait rapidement sa fermeture.

²⁷ Selon le recensement 2006, Statistique Canada.

5.1.2 Importance des productions non-dominantes dans le village

Depuis la fermeture des scieries, l'agriculture est devenue le secteur qui emploie le plus de citoyens au village. À l'intérieur des limites du village, on compte les productions agricoles suivantes : 15 entreprises en production de bovins de boucherie (un finisseur d'environ 1 000 têtes, mais surtout des entreprises vache-veau, généralement d'anciennes entreprises de productions laitières ayant vendu leur quota; certaines comptent plus de 100 vaches en inventaire), trois en production laitière, une en productions maraichères et deux entreprises ovines. Plusieurs de ces entreprises – et d'autres – opèrent une érablière ou font des cultures commerciales, mais aucune n'est spécialisée dans l'une ou l'autre de ces productions.

Le village est situé en altitude et son contexte agro-climatique permet à peine la culture du maïs. Il est important pour notre enquête de mentionner que les trois producteurs laitiers se retrouvent à la limite du territoire de Saint-Isidore (autrefois le village de Clifton). Ils sont géographiquement et historiquement plus près de la municipalité de Sawyerville et ont par conséquent moins d'interaction économique avec le village de Saint-Isidore. Nous constatons donc, sans jeu de mots, que les productions non-dominantes dominent le paysage agricole de Saint-Isidore.

Notre enquête nous a révélé à quel point les entreprises agricoles étaient centrales dans l'activité économique du village de Saint-Isidore-de-Clifton. Tout d'abord, la plupart des entreprises agricoles sont des clients de la coopérative agricole du village pour leurs achats réguliers d'intrants agricoles, ainsi que lors de projets de rénovation ou d'agrandissement de bâtiments. Ensuite, ces entreprises agricoles reçoivent la visite, chaque semaine, de représentants de toutes sortes (savons, techniciens agricoles, livreurs, etc.). La plupart du temps, ceux-ci font une halte au dépanneur, à la coopérative pour faire le plein, ou encore au restaurant pour dîner.

Le propriétaire du restaurant a bien constaté ce phénomène lors de la fermeture du magasin général. En effet, il nous a confié qu'auparavant, « *le livreur de bière faisait deux arrêts à Saint-Isidore : au dépanneur et au magasin général. Je le voyais souvent parce que son prochain arrêt était assez loin. Maintenant, il ne reste que le dépanneur et il poursuit sa route dans l'avant-midi, il ne vient plus dîner ici* ». La fermeture d'entreprises agricoles pourrait avoir un effet similaire. Le restaurateur a d'ailleurs affirmé : « *Les producteurs agricoles, je ne les vois pas souvent. Les gars qui travaillent à forfait ou qui livrent sur les fermes, oui* ».

Historiquement, dans cette région, les producteurs pouvaient s'appuyer sur la forêt pour passer à travers les cycles baissiers agricoles. Par exemple, lors de mauvaises années en agriculture (caractérisées par de faibles prix ou rendements, des maladies ou autres), les producteurs avaient l'habitude de vendre davantage de bois. Or, l'effondrement actuel du marché du bois augmente grandement leur vulnérabilité au contexte actuel de faible prix, notamment pour le bœuf.

5.1.3 Impact d'un choc de revenu pour les productions non-dominantes

Nous avons rencontré quatre propriétaires d'entreprises agricoles (parmi les plus grosses entreprises) situées dans le village : une entreprise ovine, une entreprise opérant des parcs d'engraissement, un naisseur, et une autre active en semi-finition et veaux de grain. Parmi les quatre, trois ont déclaré qu'ils devraient cesser de produire si leurs paiements d'ASRA étaient coupés de moitié. L'un d'eux a bien résumé la situation en disant : « *J'ai déjà de la misère à arriver avec les paiements actuels. Paierais-tu pour travailler, toi?* ». Pour un autre la situation est déjà critique et décourageante : « *Avant on avait du plaisir de faire ce qu'on fait, maintenant on est obligé de le faire, ça fait deux mois que nous n'avons pas de salaire, je mange parce que ma femme travaille à l'extérieur* ».

Le seul propriétaire ayant dit qu'il resterait en production a affirmé qu'il réduirait sa production de moitié afin de se consacrer à la mise en marché et ainsi profiter de meilleurs prix de la vente de sa production.

Ces témoignages semblent confirmer l'analyse des différents intervenants rencontrés qui estiment qu'un minimum de sept producteurs sur les 17 entreprises de productions non-dominantes (15 bœufs et 2 agneaux) cesseraient leurs activités si l'ASRA coupait ses versements nets de 30 % à 50 % dans les productions ovines, bovines et de petites céréales. Il s'agit d'un scénario conservateur selon les intervenants rencontrés et les résultats obtenus de notre échantillon de producteurs.

5.1.4 Impact sur le village

En discutant avec les commerçants et responsables de services publics de Saint-Isidore, la dynamique de l'impact de la fermeture de quelques entreprises agricoles est rapidement apparue. Les intervenants rencontrés un à un sont unanimes quant au scénario. Ces fermetures enclencheraient une réaction en chaîne néfaste qui pourrait mener, selon plusieurs, à une forte dégradation de l'activité économique et de la qualité de vie du village. Le terme employé par plusieurs étant la « *fermeture du village* ». Nous allons détailler nos observations au niveau économique, d'une part et au niveau social d'autre part.

Impact économique

Lorsque nous avons demandé au directeur de la coopérative de qualifier l'importance des productions non-dominantes du village sur la coopérative, ce dernier a indiqué qu'elles représentaient près de 60 % de son chiffre d'affaires. Une de ces entreprises compte pour 30 % du chiffre d'affaires à elle seule. Il va sans dire qu'un affaiblissement de la capacité financière de ces entreprises et possiblement la disparition d'un certain nombre d'entre elles serait fatale pour la coopérative et ses 8 emplois (5 temps pleins et 3 temps partiels). Toujours selon le directeur, malgré les importantes compressions et restructurations des dernières années, la coopérative est à la limite de la rentabilité et une diminution du volume de vente équivalente à la perte de sept entreprises forcerait la fermeture.

Nous avons testé ce scénario de fermeture de 7 entreprises agricoles non-dominantes auprès de la majorité des autres commerçants du village en leur demandant de qualifier, selon eux, l'impact pour leur entreprise et pour le village. Les commerçants ont indiqué à l'unanimité qu'un tel scénario les affecterait durement, ainsi que le village. Au mieux, les commerces couperaient le nombre de leurs employés alors que certains fermeraient. La propriétaire du dépanneur a indiqué que la fermeture des scieries a été un coup dur pour son entreprise et que selon elle, la disparition de sept entreprises agricoles remettrait en cause la viabilité de la coopérative. Or, son commerce est voisin de la coopérative et elle profite grandement de son achalandage. La fermeture d'entreprises agricoles aurait donc un impact direct sur son chiffre d'affaires et un impact indirect majeur. La commerçante estime qu'elle devrait fermer puisqu'elle opère déjà à la limite de la rentabilité.

Un garagiste a affirmé qu'il passerait de 3,5 employés à un seul (c'est-à-dire lui-même), et qu'au moins un garage sur trois fermerait. Il explique que les clients agricoles ne représentent que 25 % de son chiffre d'affaires. Toutefois, avec la coopérative et les activités découlant des agriculteurs (employés, camions de transport), ce chiffre grimpe à 50 %. Il estime également que la coopérative fermerait en affirmant : « *si sept producteurs quittent, la coopérative va fermer et aussi bien fermer la route après Sherbrooke, car il n'y aura rapidement plus grand-chose ici* ». Quant au restaurateur du village, il n'a pas voulu se prononcer sur la pérennité de son entreprise, mais a mentionné qu'il s'agirait d'un coup dur, d'un coup très dur.

Le maire est aussi préoccupé de la dévaluation foncière que la disparition de fermes pourrait déclencher, ainsi que de l'impact de fermeture de commerces sur les revenus fonciers. Il estime que les revenus de la municipalité en souffriraient, ce qui se traduirait par une baisse de services et le licenciement de quelques employés. « *Nous devons déjà appuyer les producteurs et plusieurs citoyens qui ont perdu leur emploi au niveau des taxes* », nous a-t-il confié.

Impact social

Les personnes interrogées anticipent également des impacts sociaux si des fermes disparaissaient. On craint d'abord une diminution des services, dont ceux de la bibliothèque municipale. L'une des personnes interrogées a déclaré : « *Pour garder le bureau de poste, il faut passer une résolution au conseil municipal tous les 4-5 ans* ». Pour ce qui est de l'école, heureusement la politique actuelle du ministère de l'Éducation du Québec propose une structure de financement aux commissions scolaires qui prévient la fermeture des petites écoles en situation démographique stable (la dernière école du village). L'école n'est donc pas menacée de fermeture en ce moment, bien que le regroupement de classe soit fréquent et que le maintien d'une garderie scolaire constitue un enjeu important chaque année. Cependant, certains craignent que cette situation change si le scénario décrit jusqu'à maintenant se matérialisait.

La population de Saint-Isidore est vieillissante (âge médian de 42 ans) et la municipalité attire pour l'instant principalement des retraités ou semi-retraités comme nouveaux arrivants. Une population vieillissante a des impacts sur l'implication, le type de projets souhaités et les dépenses en investissement. Comme le constatait une commerçante du village, « *les retraités de Sherbrooke font la majorité de leurs achats à Sherbrooke, bien que nous soyons heureux de les accueillir, ils dépensent peu au village* ». Saint-Isidore compte entre autres sur un comité de loisirs, de la bibliothèque et un autre à caractère plus économique, nommé « Saint-Isidore en action ». La relève de ces comités n'est présentement pas assurée.

On s'inquiète également de la qualité de vie au village si les commerces actuels et ces nombreux services fermaient leurs portes. Cette crainte est ainsi exprimée par un des intervenants rencontrés : « *s'il faut faire 40 km pour trouver une bolt et qu'il n'y a plus de commerce ici, c'est pas très vendeur* ».

5.1.5 Conclusion

En septembre 2009, Saint-Isidore-de-Clifton est au point de rupture. En d'autres termes, le village possède peu de marge de manœuvre et l'activité économique et le tissu social du village pourraient se dégrader rapidement suite à un choc économique additionnel, même marginal. Le village ne repose essentiellement que sur deux moteurs économiques, soit la forêt et l'agriculture (surtout des élevages de bovins de boucherie, une production essentiellement non-dominante). En ce sens, Saint-Isidore est un bimoteur qui ne vole plus que sur un seul moteur étant donné les déboires du secteur forestier. La perte du magasin général a mené à la réalisation que ce village, jadis prospère et loin des inquiétudes qui marquaient alors plusieurs municipalités en régions, n'était pas à l'abri et devrait lutter pour sa survie.

Nous avons d'ailleurs constaté que le climat actuel y est assez morose. Les producteurs ont vécu quelques années de mauvaises récoltes, les prix sont présentement mauvais et les coûts de production en hausse. Le village compte plusieurs chômeurs, alors que d'autres résidents ont décidé de quitter le village. Les commerçants sont inquiets et ont subi les contrecoups des fermetures des scieries.

Une baisse additionnelle des revenus agricoles entraînerait une réaction en chaîne négative pour le village de Saint-Isidore. En effet, il est estimé par les intervenants et les principaux intéressés qu'au moins sept entreprises agricoles disparaîtraient suite à une réduction de l'ordre de 30 % à 50 % des paiements nets de l'ASRA. Ceci compromettrait la survie du village, puisque la coopérative d'intrants agricoles, présentement à la limite de la rentabilité, devrait vraisemblablement cesser ses activités. La diminution d'activité économique entraînerait la fermeture du dépanneur, possiblement celle d'un garage de réparation mécanique et du restaurant du village. Les conséquences de ces fermetures feraient diminuer les revenus fonciers de la municipalité qui devrait, à son tour, réduire ses services et le nombre d'employés. Il en résulte une perte importante de la qualité de vie, favorisant le départ de certains citoyens vers la ville et contribuant davantage au cycle de désertification économique et sociale du village.

5.2 Saint-Gabriel-de-Rimouski

5.2.1 Portrait

Saint-Gabriel-de-Rimouski (MRC La Mitis) est une municipalité de 1 228 habitants, dont 615 sont actifs selon le recensement de 2006.

Les entreprises situées sur le territoire de la municipalité sont assez nombreuses. Elles incluent :

- Un centre de transformation de la viande;
- Une épicerie;
- Une quincaillerie avec centre de rénovation et matériaux de construction;
- Deux postes à essence;
- Un garage de mécanique agricole;
- Un casse-croûte;
- Une entreprise de transport forestier;
- Une entreprise d'aménagement forestier;
- Une entreprise en construction qui travaille dans toute la région;
- Une entreprise d'excavation;
- Le Domaine Valga, qui propose un sentier aérien avec la plus longue Tyrolienne au Québec.

À ces entreprises, s'ajoutent les services publics suivants :

- Une école primaire couvrant trois municipalités : Saint-Gabriel, Les Hauteurs et Saint-Charles-Garnier;
- Un bureau de poste;
- Une caisse populaire;
- Un foyer pour personnes âgées.

En outre, un nouveau développement résidentiel est en cours dans la municipalité, près de Mont Comi, un centre de ski desservant la région. Par ailleurs, chaque année, des citoyens de la municipalité organisent un Festival western. Cependant, bien que Saint-Gabriel possède des panoramas appalachiens à couper le souffle, la municipalité reçoit relativement peu de touristes le reste de l'année.

De plus, Saint-Gabriel est situé à 30-40 minutes de route de Rimouski et de Mont-Joli, deux villes de près de 50 000 et 6 500 habitants respectivement. Ces villes logent plusieurs entreprises et institutions (hôpital, écoles, cégep, université, bureaux gouvernementaux, centres commerciaux, restaurants, etc.). Le revenu médian par ménage, établi à 45 598 \$²⁸, est similaire à la moyenne provinciale (46 419\$). Il est même supérieur à celui de Rimouski (43 848\$). Selon les intervenants rencontrés,

²⁸ Selon le recensement 2006, Statistique Canada

une grande partie de la population de Saint-Gabriel travaille en ville, souvent à Rimouski ou à Mont-Joli.

5.2.2 Importance des productions non-dominantes au village

Selon nos discussions avec l'UPA locale et les intervenants municipaux, Saint-Gabriel compte 13 fermes ovines (dont plusieurs élèvent entre 500 et 1 000 brebis), 2 fermes de bovins de boucherie, 6 entreprises porcines et 13 fermes laitières.

Le village de Saint-Gabriel-de-Rimouski offre des contrastes importants avec celui de Saint-Isidore-de-Clifton. Dans un premier temps, l'économie du village est moins dépendante de l'agriculture et de la forêt. Deuxièmement, le secteur agricole lui-même offre un portrait différent puisque 40 % des entreprises sont sous gestion de l'offre. En fait, près de 60 % des entreprises agricoles du village ne font pas partie de la catégorie non-dominante. En ce sens, et toujours sans jeu de mots, les productions non-dominantes ne dominent pas le paysage agricole de Saint-Gabriel. Finalement, notons que le village de Saint-Gabriel se porte présentement bien.

Les producteurs agricoles du village font preuve de dynamisme, comme en témoigne le Centre de transformation des viandes. Cette initiative de producteurs agricoles du village a ouvert ses portes en 2009. Il emploie présentement 15 personnes et prévoit en employer 25 lorsqu'il aura atteint sa pleine capacité d'opérations. De plus, mentionnons que selon les producteurs agricoles locaux, les terres ne restent présentement pas à vendre longtemps. En effet, les producteurs voisins font rapidement des offres d'achat afin de prendre de l'expansion.

Les producteurs agricoles sont également très impliqués et participent activement à la vie sociale de la communauté. Le développement des petites communautés dépend généralement du dynamisme de ses citoyens offrant du temps bénévole dans divers comités. Or, les agriculteurs sont très actifs sur les comités relevant de la municipalité, aussi bien que ceux du Festival western, de la création du Centre de transformation de la viande et de l'établissement de la nouvelle patinoire.

De plus, nous avons remarqué que la nature des entreprises agricoles (la production choisie, la dimension de l'entreprise, etc.) contribue directement (par leurs achats) et indirectement (par les achats de leurs fournisseurs, selon le phénomène décrit pour le village de Saint-Isidore, à la section 4.1.2) à alimenter un tissu entrepreneurial important local composé entre autres des postes à essence, garage, casse-croûte, etc. Les agriculteurs du village contribuent donc directement et indirectement à la prospérité des entreprises d'autres secteurs économiques, créant des emplois dans le village. Ces emplois sont accessibles aux résidents peu mobiles ou peu scolarisés tels que certains jeunes et ajoutent à la diversité des emplois locaux disponibles.

5.2.3 Impact d'un choc de revenu pour les productions non-dominantes

Les producteurs interrogés ont différentes perspectives quant à l'impact anticipé d'une réduction de l'ordre de 30 % à 50 % des paiements nets de l'ASRA. Un producteur ovin a affirmé que dans un tel cas, il cesserait la production ovine, mais évaluerait la

conversion de son entreprise vers les productions contingentées. Il reconnaît cependant qu'une telle modification au régime de soutien forcerait probablement la fermeture de plusieurs entreprises agricoles (des productions non-dominantes) de la région. Un autre a déclaré que ni son entreprise, ni aucune des productions non-dominantes du village ne pourraient survivre à un tel choc de revenu. Un dernier producteur a affirmé qu'il continuerait en production ovine, mais ce serait difficile et son entreprise serait grandement fragilisée à court et moyen terme et pourrait difficilement survivre à un autre choc (baisse de prix, maladie du troupeau ou des propriétaires, etc.). Notons que certains des producteurs ovins de la région sont parmi les plus performants de la province.

Contrairement au village de Saint-Isidore, la plupart des intervenants étaient confiants : ils ne craignaient pas - pour ne l'avoir jamais vécu - que les commerces et institutions qu'ils ont toujours connus puissent disparaître. Malgré cette confiance, l'avenir présente toutefois certaines menaces pour plusieurs d'entre eux. En effet, ces derniers s'inquiètent du fait qu'une diminution des revenus agricoles pourrait entraîner la disparition d'un nombre significatif d'entreprises en production non-dominante, et ce, essentiellement pour les mêmes raisons que celles mentionnées pour Saint-Isidore. En effet, plusieurs fermes opèrent avec des marges très minces ou sont déjà déficitaires. Une diminution de revenus pourrait donc les inciter ou les forcer à quitter la production. Plus précisément, selon les intervenants il est réaliste de croire que près de la moitié des agriculteurs en production non-dominante verraient leurs opérations affectées si une baisse de revenu de l'ordre de celle discutée présentement se matérialisait.

5.2.4 Impact pour le village

Impact économique

Dans l'ensemble, nous allons voir qu'un tel scénario semble être moins dommageable pour le village de Saint-Gabriel-de-Rimouski que celui décrit pour le village de Saint-Isidore-de-Clifton, dû principalement à la plus grande diversité des activités économiques présentes à Saint-Gabriel. Même si la crise de l'industrie forestière a entraîné la fermeture ou la contraction d'entreprises de transport forestier et qu'un restaurant a récemment fermé ses portes, de nouvelles entreprises ont vu le jour cette année au village, notamment le Centre de transformation de la viande.

Néanmoins, un scénario de fermetures d'entreprises agricoles inquiète les résidents : « *Qui va cultiver ces terres?* » s'est exclamée une femme d'affaires à qui nous avons parlé. « *Et que vont-ils faire? Ils vont retourner à l'école? Est-ce vraiment réaliste, à 45 ans, de réorienter sa carrière de cette façon?* ».

Le maire s'est dit préoccupé par une éventuelle dépréciation de la valeur foncière et de l'assiette fiscale de la municipalité qui serait causée par la disparition d'entreprises agricoles. Bien que pour l'instant les terres agricoles trouvent rapidement preneur, cette demande excédentaire pourrait rapidement basculer si une quantité appréciable de terres était sur le marché. Un tel scénario n'est pas irréaliste puisque plusieurs communautés voisines, notamment Saint-Marcellin, ont perdu leur agriculture et vu

leurs terres partir en friche suite au départ à la retraite d'agriculteurs sans relève. Notons également que plus les conditions sont difficiles, moins le secteur attire de relève.

Impact social

Les services et commerces de Saint-Gabriel ne sont pas en danger ou à un point de rupture, comme dans le village de Saint-Isidore. L'école n'est donc pas en danger, bien que plusieurs communautés voisines luttent pour la survie de la leur. Saint-Gabriel accueille un nombre significatif de jeunes familles qui travaillent à Rimouski ou Mont-Joli, dynamisant ainsi le tissu social du village. Cette situation contraste également avec Saint-Isidore qui attire principalement des retraités. La disponibilité de terrains pour construire des maisons neuves n'est peut-être pas étrangère à ce fait. Mentionnons également que grâce à sa plus grande diversité économique, un scénario domino à Saint-Gabriel, tel que celui ayant à son épice centre la coopérative agricole à Saint-Isidore, est peu probable.

C'est au niveau de l'implication sociale et de la qualité de vie au village que le bât est le plus susceptible de blesser si le village devait perdre un nombre significatif d'agriculteurs en production non-dominante. En effet, les agriculteurs semblent être et sont perçus comme étant au centre de l'activité sociale du village de Saint-Gabriel, probablement grâce au fort sentiment d'appartenance qu'ils ont développé au fil des générations et dû au fait que leur activité principale, l'agriculture, les lie fortement et à long terme, au village.

5.2.5 Conclusion

En conclusion, nous observons que la survie du village de Saint-Gabriel dépend moins, à court terme, de la survie de ses agriculteurs qu'à Saint-Isidore. La disparition de fermes ovines et bovines du village aurait des conséquences nettement moins dramatiques sur l'avenir de la communauté. En effet, Saint-Gabriel dispose d'une agriculture et d'une activité économique plus diversifiée que Saint-Isidore et d'un influx de jeunes familles ayant un travail dans les villes avoisinantes.

Cela ne signifie pas pour autant que le village de Saint-Gabriel ne serait pas affecté par un choc de revenu en production non-dominante. En effet, des emplois et le niveau de rentabilité de nombreux commerces seraient affectés, sans toutefois menacer une désertification économique comme dans le cas de Saint-Isidore. Les revenus fonciers du village seraient également affectés avec les conséquences négatives qui pourraient en découler.

C'est toutefois au chapitre de la qualité de vie ou du tissu social que l'impact risque d'être le plus important. Sans doute parce qu'ils sont là depuis plusieurs générations et encore pour plusieurs années à cause de la fixité de leurs actifs et de leurs activités, les agriculteurs sont très actifs dans les comités et instances bénévoles nécessaires pour améliorer la qualité de vie du village. Si leur nombre devait diminuer de façon rapide et significative, c'est toute la communauté qui en souffrirait, réduisant potentiellement le pouvoir d'attraction de la municipalité pour les jeunes familles en provenance de la ville.

6. Conclusion générale

L'analyse réalisée dans le cadre de ce mandat nous a permis de constater que bien que le secteur bioalimentaire représente 6 % du PIB du Québec, les secteurs de la production et de la transformation y jouent un rôle important. Lorsque l'on compare les secteurs de la production et de la transformation aux autres secteurs d'activités économiques, on constate l'importance relative de ces secteurs. En effet, un choc d'investissement de 100 M\$ en agriculture engendre davantage de retombées qu'un investissement comparable dans les autres industries primaires, notamment celle de la construction.

L'impact du secteur bioalimentaire dans son ensemble est, par ailleurs, beaucoup plus important au niveau régional. Ainsi, la contribution au PIB pour plusieurs régions est plus du double de ce que l'on perçoit à l'échelle provinciale, alors qu'au chapitre de l'emploi la contribution du secteur bioalimentaire peut atteindre jusqu'à 20 % dans certaines régions.

En fait, plus notre analyse est géographiquement désagrégée, plus l'impact de l'agroalimentaire apparaît important pour plusieurs régions de la province. Ainsi en se concentrant uniquement sur certaines productions dites non-dominantes, nous avons estimé que les secteurs ovins et des céréales à paille dans le Bas-Saint-Laurent, ainsi que les secteurs bovins et des céréales à paille en Abitibi-Témiscamingue, ont une importance relative équivalente ou supérieure au Port de Montréal au chapitre du PIB et de l'emploi. Nous sommes également arrivés au constat qu'un emploi créé au Bas-Saint-Laurent est équivalent à 22 emplois à Montréal et un emploi en Abitibi-Témiscamingue correspond à 30 emplois à Montréal.

Lorsque l'on considère le fait que remplacer un emploi en régions est possiblement plus difficile qu'à Montréal, on peut croire qu'un emploi en régions pèse plus lourd qu'un emploi dans les grands centres et par conséquent que la création d'emplois en régions mériterait d'être davantage valorisée que dans les grandes villes.

Notre enquête menée dans deux villages confirme que les chiffres agrégés traduisent mal la réalité que pourraient représenter sur le terrain des coupures significatives dans les transferts aux producteurs. À cet égard, il faut souligner que tous les villages ne font pas face à la même réalité. Saint-Isidore-de-Clifton, situé dans une région agricole pourtant prospère, offre un bon exemple d'un cas où une modification du contexte économique, même marginale, pourrait s'avérer dévastatrice. Dans ce cas précis, sur la base des témoignages recueillis auprès des différents intervenants rencontrés, il est estimé qu'environ sept producteurs sur les 17 entreprises de productions non-dominantes (15 bœufs et 2 agneaux) cesseraient leurs activités si l'ASRA coupait ses versements nets de 30 % à 50 % dans les productions ovines, bovines et de petites céréales.

Le village de Saint-Isidore-de-Clifton est au point de rupture, si bien que les fermetures de fermes discutées enclencheraient une réaction en chaîne néfaste qui

pourrait mener, selon plusieurs, à une forte dégradation de l'activité économique et de la qualité de vie du village.

Ainsi, il est permis de croire qu'à l'échelle québécoise, le cas de St-Isidore-de-Clifton n'est pas unique. En effet, ce cas illustre qu'un village n'a pas à être en régions «éloignées» pour être menacé ou au point de rupture. Il est donc fort probable que plusieurs régions québécoises souffriraient si un choc de revenu frappait les productions non-dominantes. De plus, si on prend en compte le fait que plus de la moitié des villages du Québec se trouvent dans les régions fortement agricoles, la probabilité que ce phénomène se répète ailleurs au Québec semble élevée.

Cette étude permet de relativiser l'importance des productions agricoles qui, sur papier et avec des données agrégées, peuvent sembler insignifiantes au chapitre de leur importance économique. Cette étude ne vise pas à déterminer ou non le bien-fondé du soutien gouvernemental aux productions non-dominantes, mais elle indique clairement que ces mêmes productions ne peuvent être rejetées du revers de la main sans provoquer un choc économique régional majeur et la désertification économique et sociale d'un certain nombre de villages au Québec.

Bibliographie

- Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), 2009a. *Coup d'œil sur le commerce agroalimentaire*. 10 p. Disponible sur internet à l'adresse suivante : <http://www.sea.agr.gc.ca/region/4710-fra.pdf>.
- Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), 2009b. *Revenu agricole, situation financière et aide gouvernementale. Recueil de données*. Disponible sur internet à l'adresse suivante : http://ageconsearch.umn.edu/bitstream/52050/5/databook_apr%202009_updates_f.pdf.
- Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA), 2007. *Étude sur le coût de production des agneaux en 2006 au Québec*. 83 p. Disponible sur internet à l'adresse suivante : http://www.cecpa.qc.ca/fileadmin/fichier_pdf/cout_prod/cp_agn_2006.pdf
- Conference Board du Canada (CBC), 2009. *Les communautés rurales: l'autre moteur économique du Québec*. Préparé pour le Groupe de travail sur la complémentarité rurale urbaine. Juin. 139 p. Disponible sur internet à l'adresse suivante: http://www.fqm.ca/medias-et-publications/memoires-rapports-etudes-et-avis/doc_download/52-faits-saillants-de-letude-les-communaut-es-rurales--lautre-moteur-economique-du-quebec
- Finances Québec, 2008. *Comptes publics. États financiers consolidés du gouvernement du Québec. Année financière terminée le 31 mars 2008*. Disponible sur internet à l'adresse suivante : http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/Comptespublics/fr/CPTFR_vol1-2007-2008.pdf
- Institut de la statistique du Québec (ISQ) et Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), 2009. *Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec*. 123 p. Disponible sur internet à l'adresse suivante : http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/ind_bioalimentaire/prof_bio.htm
- Institut de la statistique du Québec (ISQ), 2009. *Nombre d'emplois selon l'industrie et répartition selon le sexe, moyennes annuelles, Québec, 2006-2008*. Disponible sur internet à l'adresse suivante : http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/march_travl_remnr/cat_prof_sctr_activ/profession/pop_active/a006.htm
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), 2009a. *Recettes monétaires agricoles 1986 – 2008*. Compilation spéciale publiée par le MAPAQ à partir des données de Statistique Canada. Disponible sur internet à l'adresse suivante : <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/NR/ronlyres/F95E75DE-6393-4D23-956F-56A9A95A9B33/0/Recettesmonetaires19862008.xls>
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), 2009b. *Activité bioalimentaire au Québec en 2008. Bilan et perspectives*. Disponible sur internet à l'adresse suivante : http://www.mapaq.gouv.qc.ca/NR/ronlyres/65513836-0B11-4780-AA24-DED08C71B7C8/0/BilanBioalim2008web_low3.pdf
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), 2008a. *Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec*. Direction générale des politiques agroalimentaires. 164 p. Disponible sur internet à l'adresse suivante : <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/md/statistiques/donneesregionales/>
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), 2008b. *Portrait agroalimentaire du Bas-Saint-Laurent*. 6 p. Disponible sur internet à l'adresse suivante : <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/Regions/bassaintlaurent/md/Publications/portraitbassaintlaurent.htm>
- Statistique Canada, 2009. *L'indice des prix à la consommation*. Février 2009. Disponible sur internet à l'adresse suivante : <http://www.statcan.gc.ca/pub/62-001-x/62-001-x2009002-fra.pdf>

Statistique Canada, 2007a. *Recensement de l'agriculture 2006*.

Statistique Canada, 2007b. *Investissements publics et privés*. Tableau CANSIM 029-0005, mis à jour le 10 octobre 2007.

Annexes

Annexe 1 - Nombre d'emplois générés par les productions non-dominantes en Abitibi-Témiscamingue et au Bas-Saint-Laurent en 2007, par industrie (en personnes-année)

Abitibi-Témiscamingue

| | Bas-Saint-Laurent | Montréal | Abitibi-Témiscamingue | Chaudière-Appalaches | Montérégie | Reste du Québec | TOTAL |
|--|-------------------|-----------|-----------------------|----------------------|------------|-----------------|--------------|
| Cultures agricoles et élevage | 9 | 0 | 785 | 12 | 17 | 50 | 873 |
| Commerce de détail | 3 | 5 | 64 | 5 | 10 | 34 | 121 |
| Hébergement, restaurants et pourvoies | 2 | 2 | 9 | 2 | 4 | 19 | 38 |
| Commerce de gros | 1 | 3 | 3 | 3 | 7 | 20 | 38 |
| Administrations publiques provinciales | 1 | 3 | 3 | 2 | 4 | 13 | 25 |
| Autres services financiers et immobiliers | 1 | 1 | 6 | 3 | 1 | 12 | 25 |
| Autres administrations publiques fédérales | 1 | 2 | 2 | 1 | 5 | 14 | 25 |
| Services administratifs et de support | 1 | 1 | 13 | 1 | 2 | 5 | 23 |
| Réparation et entretien | 1 | 2 | 4 | 2 | 3 | 11 | 22 |
| Autorités monétaires et de crédit | 0 | 7 | 0 | 0 | 3 | 11 | 21 |
| Logiciels et services informatiques | 1 | 2 | 2 | 1 | 4 | 11 | 21 |
| Transport par camion | 1 | 0 | 6 | 1 | 2 | 5 | 14 |
| Construction (réparations) | 1 | 1 | 1 | 1 | 2 | 8 | 14 |
| Services professionnels (vétérinaires, etc.) | 1 | 0 | 6 | 1 | 2 | 4 | 13 |
| Services personnels | 0 | 0 | 0 | 3 | 3 | 3 | 10 |
| Activités de soutien à l'agriculture | 0 | 0 | 4 | 0 | 1 | 3 | 9 |
| Fabrication d'aliments pour animaux | 0 | 0 | 6 | 0 | 1 | 2 | 9 |
| Autres industries | 9 | 26 | 49 | 11 | 24 | 81 | 201 |
| Total | 33 | 55 | 964 | 49 | 95 | 307 | 1 503 |

Source : Institut de la statistique du Québec et EcoTech Consultants.

Bas-Saint-Laurent

| | Bas-Saint-Laurent | Montréal | Abitibi-Témiscamingue | Chaudière-Appalaches | Montérégie | Reste du Québec | TOTAL |
|--|-------------------|-----------|-----------------------|----------------------|------------|-----------------|--------------|
| Cultures agricoles et élevage | 660 | 0 | 0 | 2 | 3 | 7 | 673 |
| Commerce de détail | 76 | 4 | 2 | 4 | 7 | 27 | 120 |
| Hébergement, restaurants et pourvoiries | 11 | 1 | 1 | 2 | 4 | 17 | 36 |
| Commerce de gros | 3 | 3 | 1 | 3 | 6 | 19 | 35 |
| Administrations publiques provinciales | 14 | 1 | 1 | 3 | 1 | 11 | 31 |
| Autres services financiers et immobiliers | 3 | 2 | 1 | 2 | 5 | 16 | 28 |
| Autres administrations publiques fédérales | 0 | 9 | 0 | 0 | 4 | 13 | 26 |
| Services administratifs et de support | 3 | 3 | 1 | 2 | 4 | 13 | 25 |
| Réparation et entretien | 14 | 1 | 0 | 1 | 2 | 5 | 23 |
| Autorités monétaires et de crédit | 7 | 2 | 1 | 2 | 2 | 10 | 23 |
| Logiciels et services informatiques | 3 | 2 | 1 | 1 | 3 | 10 | 20 |
| Transport par camion | 7 | 0 | 0 | 1 | 2 | 5 | 16 |
| Construction (réparations) | 7 | 0 | 0 | 1 | 1 | 4 | 14 |
| Services professionnels (vétérinaires, etc.) | 3 | 1 | 0 | 1 | 1 | 6 | 12 |
| Services personnels | 5 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 8 |
| Activités de soutien à l'agriculture | 7 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 7 |
| Fabrication d'aliments pour animaux | 0 | 0 | 0 | 2 | 2 | 2 | 6 |
| Autres industries | 68 | 22 | 5 | 11 | 19 | 72 | 197 |
| Total | 892 | 52 | 14 | 37 | 68 | 238 | 1 300 |

Source : Institut de la statistique du Québec et EcoTech Consultants.

Annexe 2 - Importance des emplois générés par les productions non-dominantes de l'Abitibi-Témiscamingue et du Bas-Saint-Laurent (en % du total des emplois de la région)

Abitibi-Témiscamingue

| Secteurs | Bas-Saint-Laurent | Montréal | Abitibi-Témiscamingue | Chaudière-Appalaches | Montérégie | Reste du Québec | TOTAL |
|---------------------------|-------------------|--------------|-----------------------|----------------------|--------------|-----------------|--------------|
| Cultures (avoine et orge) | 0,01% | 0,00% | 0,28% | 0,00% | 0,00% | 0,00% | 0,01% |
| Élevage | 0,03% | 0,00% | 1,14% | 0,02% | 0,01% | 0,00% | 0,03% |
| Total | 0,03% | 0,01% | 1,41% | 0,02% | 0,01% | 0,01% | 0,04% |

Source : Institut de la statistique du Québec et EcoTech Consultants.

Bas-Saint-Laurent

| Secteurs | Bas-Saint-Laurent | Montréal | Abitibi-Témiscamingue | Chaudière-Appalaches | Montérégie | Reste du Québec | TOTAL |
|---------------------------|-------------------|--------------|-----------------------|----------------------|--------------|-----------------|--------------|
| Cultures (avoine et orge) | 0,51% | 0,00% | 0,01% | 0,01% | 0,01% | 0,01% | 0,02% |
| Élevage | 0,44% | 0,00% | 0,01% | 0,01% | 0,00% | 0,01% | 0,01% |
| Total | 0,95% | 0,01% | 0,02% | 0,02% | 0,01% | 0,01% | 0,03% |

Source : Institut de la statistique du Québec et EcoTech Consultants.

La MRC de la Nouvelle-Beauce durement touchée par la crise porcine



8 Juin 2011 à 08h18

La MRC de la Nouvelle-Beauce décrit les impacts de la crise dans les fermes porcines familiales

Au fil des derniers mois, la crise du secteur porcin a entraîné la fermeture ou la faillite de plusieurs fermes porcines familiales en Nouvelle-Beauce. Face à cette situation difficile, le préfet de la MRC de La Nouvelle-Beauce, Richard Lehoux demande au gouvernement du Québec la mise en place urgente de mesures afin de contrer les effets pervers de cette crise.

Photo: Archives

« Actuellement, tous les citoyens de la Nouvelle-Beauce sont concernés par cette crise puisqu'ils la subissent tous à divers niveaux. Les plus touchés sont évidemment les producteurs porcins eux-mêmes qui se voient obliger d'arrêter leur production. Ils perdent ainsi leur revenu, parfois leur maison en plus de leur ferme qui est souvent un bien légué de génération en génération. Ils se voient dans l'obligation de mettre fin à leur production malgré de grands efforts et une gestion compétente. Aussi, la relève qui était prête à succéder ne le fait pas en raison de la crise existante. En plus de ceux qui ferment, plusieurs autres sont à bout de souffle. »

M. Lehoux rappelle que cette crise entraîne des répercussions néfastes pour l'économie de sa région.

« En complément des producteurs eux-mêmes, tant d'autres emplois sont reliés à la production porcine. Que ce soit les meuneries et les autres fournisseurs d'intrants agricoles, tous subissent les effets négatifs de cette situation. C'est également l'activité de plusieurs commerces et bureaux professionnels qui en subissent les conséquences », insiste M. Lehoux

Les fermetures entraînent aussi une perte de valeur foncière des bâtiments porcins dans les municipalités du territoire. Cela entraîne ni plus ni moins un transfert fiscal qui s'effectue surtout vers le secteur résidentiel.

D'ailleurs, il appuie ces dires sur l'exemple de Saint-Bernard qui a vu une baisse de près de 12 M\$ de la valeur des bâtiments porcins dans son rôle triennal 2011-2012 et 2013. Cela a eu pour effet d'accroître les valeurs des propriétés de type résidentiel unifamilial de 13,07 % pour un montant de 7 600 000 \$. Si le taux de taxation est maintenu à 0,9665 \$, un propriétaire qui avait une évaluation foncière de 150 000 \$ a vu sa valeur augmenter à 169 605 \$ et doit défrayer une augmentation de 189,48 \$ soit une hausse de 12 % de ses taxes municipales.

« Nous estimons qu'environ 81 % de la baisse des bâtiments porcins a été absorbée par les propriétés de type résidentiel. Il est donc possible de conclure que si les bâtiments porcins n'avaient pas été l'objet d'une baisse aussi importante, les propriétaires résidentiels n'auraient pas eu d'augmentation de leur compte de taxes puisque le taux de la taxe foncière aurait diminué ».

Les diminutions affectent les présents rôles d'évaluation, mais si les fermetures ou les faillites se poursuivent, la MRC craint que cette baisse de la valeur des bâtiments porcins se poursuive également pour les prochains rôles d'évaluation.

Sans action du gouvernement, la MRC de La Nouvelle-Beauce souligne qu'elle connaîtra une détérioration de l'économie régionale et des pertes d'emplois ; une augmentation des taxes foncières des propriétaires de résidences afin de combler le manque de revenus liés à la diminution de la valeur des bâtiments porcins ; une perte d'une relève agricole par le désintéressement dû aux difficultés financières des fermes ; une perte significative du nombre de fermes familiales pourtant à la base de son agriculture et de la vitalité des régions rurales et s'installera un climat morose et même de la détresse chez les producteurs agricoles et une perte de leurs compétences comme gestionnaires.

Richard Lehoux, préfet de la MRC de La Nouvelle-Beauce, trouve la situation est fort «préoccupante et nécessite une intervention concertée de plusieurs partenaires, dont le gouvernement du Québec».

Sainte-Marie, le 7 juin 2011

Monsieur Pierre Corbeil
Ministre de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation
200, chemin Sainte-Foy, 12^e étage
Québec (Québec) G1R 4X6

Objet : Crise dans les fermes porcines familiales

Monsieur le Ministre,

Nous connaissons votre sensibilité et votre connaissance de la production porcine au Québec, mais nous désirons par contre vous faire connaître un autre point de vue des impacts de la crise actuelle au niveau de l'économie régionale en Nouvelle-Beauce, la fiscalité municipale et sur les familles concernées.

Actuellement, tristesse et désolation sont deux mots qui résument bien la pensée des maires de la MRC de La Nouvelle-Beauce. En effet, le territoire de la Nouvelle-Beauce a toujours connu une agriculture dynamique grâce aux fermes familiales qui œuvrent principalement dans les productions laitière et porcine.

En 2007, on recensait 750 fermes sur notre territoire, et ce nombre était en croissance par rapport aux données précédentes. Aussi, l'avenir était des plus prometteurs avec la présence d'une relève formée et intéressée à reprendre les fermes familiales. Les exploitations agricoles se retrouvent principalement dans les secteurs suivants :

| Type de production | Nombre |
|--------------------|--------------------------------------|
| Ferme porcine | 218 |
| Ferme laitière | 215 |
| Ferme avicole | 48 |
| Ferme bovine | 111 |
| Autres productions | 158 (dont 74 entreprises acéricoles) |

Toujours selon les données de 2007, ces fermes généraient des revenus moyens annuels de 497 949 \$ pour totaliser 373 462 162 \$, soit 32 % des revenus agricoles de la région Chaudière-Appalaches, deuxième région agricole au Québec après celle de la Montérégie.

...2



En raison du nombre de fermes et des revenus qu'elles génèrent, l'agriculture en Nouvelle-Beauce est le maillon central d'une immense chaîne économique. En plus de fournir un peu plus de 10 % des emplois de la Nouvelle-Beauce, l'agriculture contribue à la création de nombreux autres emplois directs ou indirects. À titre de comparaison, le secteur agricole au Québec contribue pour 3,7 % des emplois alors qu'en Nouvelle-Beauce c'est trois fois plus. Ce sont environ 1 750 personnes qui, tous les jours, travaillent sur une ferme en Nouvelle-Beauce.

Ceux-ci consomment des biens et des services, leurs entreprises achètent également. C'est l'activité de plusieurs commerces et bureaux de professionnels qui en dépend. Ce sont également 2 500 emplois qui sont présents dans les entreprises de transformation agroalimentaire, soit 42 % des emplois industriels de la MRC.

Malgré ce beau portrait de l'agriculture en Nouvelle-Beauce, le secteur du porc connaît depuis quelques mois de grandes difficultés. Une vingtaine d'entreprises familiales, souvent parmi les plus performantes, ont cessé leurs activités ou encore ont fait faillite. Cette situation est vécue comme une véritable crise par les producteurs eux-mêmes et également par l'ensemble de la population du territoire. Tant d'emplois y sont reliés que ce soit dans les meuneries ou autres fournisseurs agricoles. Tous subissent les effets négatifs de cette situation. En effet, l'économie générale du territoire en est affectée. Associée à la diminution des exportations vers les États-Unis, cette crise dans le porc fait d'autant plus mal que plusieurs travailleurs perdent leur emploi dans la région et ils doivent obligatoirement s'en trouver un autre dans une région voisine, lorsqu'ils le peuvent.

Sachant que vous connaissez bien les causes de cette crise, nous n'aborderons pas cet aspect de la question. Nous voulons plutôt vous signifier que cette situation a également des impacts significatifs sur les rôles d'évaluation foncière des municipalités comme en témoigne ce tableau.

| Baisse de la valeur des bâtiments porcins, dont la production principale est le porc sur les rôles d'évaluation foncière | | | | |
|---|-------------------------------|------------------|------------------|----------|
| Municipalités | Rôle 2010 | Rôle 2011 | Variation | % |
| Frampton | 3 484 900 \$ | 2 556 400 \$ | (928 500 \$) | (-27 %) |
| Saints-Anges | 6 501 600 \$ | 4 487 800 \$ | (2 013 800 \$) | (-31 %) |
| Vallée-Jonction | 153 600 \$ | 120 200 \$ | (33 400 \$) | (-22 %) |
| Saint-Elzéar | 14 417 500 \$ | 10 466 400 \$ | (3 951 100 \$) | (-27 %) |
| Sainte-Marie | Rôle déposé en septembre 2011 | | | |
| Sainte-Marguerite | 7 116 300 \$ | 4 435 800 \$ | (2 680 500 \$) | (-38 %) |
| Sainte-Hénédiène | 6 523 600 \$ | 4 707 800 \$ | (1 815 800 \$) | (-28 %) |
| Scott | 2 184 400 \$ | 1 504 400 \$ | (680 000 \$) | (-31 %) |
| Saint-Bernard | 32 222 400 \$ | 20 262 200 \$ | (11 960 200 \$) | (-37 %) |
| Saint-Isidore | 16 343 000 \$ | 10 299 800 \$ | (6 043 200 \$) | (-37 %) |
| Saint-Lambert-de-Lauzon | 2 735 500 \$ | 2 142 100 \$ | (593 400 \$) | (-22 %) |

Alors que traditionnellement, la valeur des rôles d'évaluation foncière augmente, la valeur des bâtiments porcins diminue et de façon vertigineuse pour certaines municipalités.

À titre d'exemple, au rôle triennal 2011-2012 et 2013, avec une baisse de près de 12 M \$ de la valeur des bâtiments porcins à Saint-Bernard, ceci a provoqué un transfert fiscal en grande partie vers les propriétaires de résidences. Du fait que les valeurs des propriétés de type résidentiel unifamilial ont augmenté de 13,07 % pour un montant de 7 600 000 \$, si l'on considère que le taux de taxation a été maintenu à 0,9665 \$, un propriétaire qui avait une évaluation foncière de 150 000 \$ a vu sa valeur augmenter à 169 605 \$. Celui-ci doit donc absorber une augmentation de 189,48 \$ soit une hausse de 12 % de ses taxes municipales.

Nous estimons qu'environ 81 % de la baisse des bâtiments porcins a été absorbée par les propriétés de type résidentiel. Il est donc possible de conclure que si les bâtiments porcins n'avaient pas été l'objet d'une baisse aussi importante, les propriétaires résidentiels n'auraient pas eu d'augmentation de leur compte de taxes puisque le taux de la taxe foncière aurait diminué.

Les diminutions sont pour les présents rôles d'évaluation et si les fermetures ou les faillites continuent, nous pouvons croire que cette baisse de la valeur des bâtiments porcins se poursuivra également pour les prochains rôles d'évaluation.

Comme vous le constatez, tout comme les producteurs porcins qui sont victimes de l'actuel système, les propriétaires de résidences de toutes les municipalités en paient également le prix. Que ce soit par les taxes foncières et scolaires ou encore par la perte d'emplois dans les secteurs connexes à l'agriculture. Il en est de même dans le cas des fournisseurs d'intrants pour les activités d'une ferme.

Concernant les propriétaires des fermes porcines et les membres de leur famille, c'est un véritable drame. En plus de perdre leurs entreprises agricoles existantes depuis plusieurs générations, ils perdent leur gagne-pain et leur revenu de retraite. Ce sont quand même des personnes compétentes, travaillantes et dédiées à nourrir la population du Québec. Que fait-on également de cette relève qui était prête à reprendre la ferme familiale? Il faudrait aider rapidement ces propriétaires de fermes qui sont à bout de souffle.

Somme toute, nous constatons que si aucune mesure significative n'est apportée, la Nouvelle-Beauce connaîtra, tout comme d'autres régions du Québec où la présence de l'activité liée aux exploitations porcines est présente :

- ✓ Une détérioration de l'économie régionale et des pertes d'emplois;
- ✓ Une augmentation des taxes foncières des propriétaires de résidences afin de combler le manque de revenus liés à la diminution de la valeur des bâtiments porcins;
- ✓ Une perte de relève agricole par le désintéressement dû aux difficultés financières des fermes;
- ✓ Une perte significative du nombre de fermes familiales pourtant à la base de notre agriculture et de la **vitalité des régions rurales**;
- ✓ Une morosité et même de la détresse chez les producteurs agricoles et une perte de leurs compétences comme gestionnaires.

Nous croyons que la solution ne doit pas venir exclusivement du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Cette crise du secteur porcin est due à de multiples causes et affecte plusieurs personnes de différents secteurs d'activité. Les solutions doivent être également de toutes origines.

Nous croyons que la Financière agricole du Québec doit être mise à contribution avec une gestion mieux adaptée du programme d'Assurance stabilisation des revenus agricoles du Québec et si nécessaire Emploi-Québec pour aider à l'employabilité et à la recherche d'emploi pour les producteurs porcins sans activité. Si nécessaire, n'y aurait-il pas eu lieu de favoriser la conversion des fermes porcines vers d'autres productions ayant de meilleures perspectives de croissance, d'utiliser les terres autrement malgré les limitations thermiques du territoire.

Il faut tous s'approprier cette crise et l'affronter ensemble. Les maires de la Nouvelle-Beauce sont prêts à relever le défi et à accompagner leurs producteurs agricoles.

En comptant sur votre écoute et sur la mise en place de solutions permanentes, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



*Richard Lehoux
Préfet*

*c. c. : M. Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et ministre responsable de la région Chaudière-Appalaches
M. Janvier Grondin, député de Beauce-Nord
M. Jean-Denis Morin, président de l'UPA de la Beauce
Mme Luce Bisson, présidente de l'UPA Lévis-Bellechasse*

Ville Saint-Georges récupère les plastiques d'ensilage

JACQUES LÉGARÉ

COLLABORATION SPÉCIALE

SAINT-GEORGES — À ville Saint-Georges, en Beauce, les plastiques d'ensilage d'une trentaine de fermes sont ramassés par la Ville, au même titre que les déchets domestiques et les matières recyclables.

Cette ville de 30 000 habitants, qui a fusionné avec des municipalités rurales en 2001, s'est dotée d'une politique agricole. Selon son directeur général adjoint, Claude Poulin, la municipalité a pris une orientation de développement durable qui a mené à des initiatives comme la récupération des piles et le recyclage des couches jetables.

Granules de plastique

Voyant qu'on arrivait au terme du contrat de cueillette des ordures (fin 2008), on a décidé de voir ce qu'on pourrait aussi améliorer dans ce domaine. Claude Poulin avait été informé de la prochaine mise en fonction d'une usine de transformation du plastique usagé à Victoriaville (on y fera des granules qui servent de matière de base pour faire d'autres produits de plastique). Il a donc décidé de tâter le terrain en inscrivant dans l'appel d'offres pour le prochain contrat pour la cueillette des déchets une option cueillette des plastiques d'ensilage.

Parallèlement, il contactait l'UPA de la Beauce, où on le mettait en contact avec le président du Syndicat de base de la Beauce, Bertrand Boutin. Une première rencontre a été organisée où on a invité les 31 producteurs du territoire de Saint-Georges. Plutôt que de placer leurs plastiques d'ensilage dans les déchets réguliers, on leur proposait d'organiser une collecte distincte.

La Ville se charge de la collecte, du transport et de payer le prix chargé par l'usine de récupération. Les producteurs agricoles, quant à eux, doivent rassembler les plastiques et les placer dans de



PHOTO : JACQUES LÉGARÉ

Claude Poulin, directeur général adjoint à Saint-Georges

grands sacs de plastique transparent afin d'éviter la contamination. L'achat des sacs représente entre 10 \$ et 180 \$ par année, dépendamment des agriculteurs. La cueillette se fait chaque mois.

La Ville s'attend à récupérer 24 tonnes métriques de plastique par année, ce qui devrait représenter 2400 \$ de moins en frais d'enfouissement. L'opération lui coûtera cependant environ 8000 \$. La première collecte a eu lieu en décembre 2008. Le contrat actuel est valide pour un an, après quoi on réévaluera le tout. Des vérifications seront faites pour s'assurer que les plastiques sont bien livrés à l'usine et qu'ils y sont effectivement recyclés. « Si on s'apercevait qu'ils l'enfouissent, il faudrait arrêter ça », tranche Claude Poulin.

Une éventualité qui ne risque pas de se produire, si on en croit le directeur général de Gauvreau environnement, Johnny Izzy. S'il admet que la crise provoquée par le faible prix des matières premières touche son entreprise, cela « ne remet pas en cause du tout le projet d'usine », qui devrait commencer la production à la fin de février.

L'entreprise a été prudente dans les engagements qu'elle a pris avec les fournisseurs, si bien qu'elle est convaincue de pouvoir transformer toutes les matières premières qui lui seront livrées.